



HAL
open science

L'occupation humaine aux confins méridionaux de la Maurétanie césarienne occidentale : apport de la documentation archéologique concernant la région de Mascara et des monts de Saïda

Touatia Amraoui

► **To cite this version:**

Touatia Amraoui. L'occupation humaine aux confins méridionaux de la Maurétanie césarienne occidentale : apport de la documentation archéologique concernant la région de Mascara et des monts de Saïda. Stéphanie Guédon. Vivre, circuler et échanger sur la bordure septentrionale du Sahara (Antiquité-époque moderne), Ausonius, pp.65-102, 2020, 2356133550. hal-03068189

HAL Id: hal-03068189

<https://hal.science/hal-03068189>

Submitted on 17 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vivre, circuler et échanger sur la bordure septentrionale du Sahara Antiquité-époque moderne

édité par Stéphanie GUÉDON



La frontière méridionale du Maghreb
Volume 2

Vivre, circuler et échanger
sur la bordure septentrionale
du Sahara

Stéphanie Guédon est maîtresse de conférences habilitée en histoire romaine à l'Université de Limoges. Elle a coordonné le Partenariat Hubert Curien Maghreb "DÉSERT" - Programme pluriannuel de la Casa de Velázquez.

Illustration de couverture

Lyon, G. F., *A narrative of travels in Northern Africa, in the years 1818-19-20; accompanied by geographical notices of the Soudan, and of the course of the Niger*, Londres, 1821, 7.

Image haute résolution fournie gracieusement par S.P. Lohia Collection (book collection ref. number B.5216), à qui s'adressent de très vifs remerciements.

Ausonius Éditions
— Scripta Receptoria 18 —

Vivre, circuler et échanger
sur la bordure septentrionale
du Sahara
Antiquité-époque moderne

édité par Stéphanie Guédon

*Ouvrage publié avec le concours de l'Université de Limoges,
Partenariat Hubert Crien Maghreb "Désert"
Programme pluriannuel de la Casa de Velázquez*

— Bordeaux 2020 —

Guédon, S., éd. (2020) : *Vivre, circuler et échanger sur la bordure septentrionale du Sahara (Antiquité-époque moderne)*, Ausonius Scripta Receptoria 18, Bordeaux.

Mots clés :

Maghreb, Sahara, Oasis, Sociétés, Échanges, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, Frontière

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr>



Directeur des Publications : Sophie Krausz

Éditrice : Marine Ganne

Couverture : Marine Ganne

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2020

ISSN : 2427-4771

EAN : 9782356133557

Achevé d'imprimer sur les presses
de

Octobre 2020

Auteurs

Cyrille AILLET	Université Lumière - Lyon 2, CIHAM UMR 5648
Allaoua AMARA	Université Émir Abdelkader, Constantine, CIHAM UMR 5648, Lyon
Touatia AMRAOUI	Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France
Michel BONIFAY	Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France
Chloé CAPEL	UMR 8167 Orient & Méditerranée, CNRS - Équipe Islam Médiéval
Claudio CAPELLI	DISTAV, Università degli Studi di Genova (Italie) et chercheur associé Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France
Hadrien COLLET	IFAO, Le Caire
Patrice CRESSIER	CNRS, CIHAM UMR 5648, Lyon
Rémi DEWIÈRE	WIRL-COFUND Fellow, University of Warwick
Jean-Charles DUCÈNE	EPHE, PROCLAC UMR 7192
Ahmed S. ETTAHIRI	INSAP, Rabat, et UMR 8167 Orient & Méditerranée
Abdallah FILI	Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, et CIHAM UMR 5648, Lyon
Maya GHARBI	Université de Sousse, Laboratoire HESMED
Sophie GILOTTE	CNRS, CIHAM UMR 5648, Lyon
Morgane GODENER	UMR 8167 Orient & Méditerranée, CNRS - Équipe Islam Médiéval
Stéphanie GUÉDON	Université de Limoges, CRIHAM EA 4270
Violaine HÉRITIER-SALAMA	UMR 7186 LESC, Université Paris Nanterre
Victoria LEITCH	Chercheuse associée University of Leicester (Royaume-Uni) et Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France

Michael MACKENSEN

Institut für Vor- und frühgeschichtliche
Archäologie und Provinzialrömische Archäologie,
Ludwig-Maximilians-Universität

Jacob MORALES

Departamento de Ciencias Históricas, Universidad de
Las Palmas de Gran Canaria

Jean-Pierre VAN STAËVEL

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8167
Orient & Méditerranée, CNRS

Pierre WECH

Mission archéologique départementale de l'Eure,
UMR 7041 ARSCAN, CNRS

Sommaire

Remerciements	9
---------------	---

Introduction

Stéphanie Guédon, <i>Aux confins du prédésert et du Sahara, sociétés et développement des échanges : perspectives de recherche</i>	11
--	----

1. Particularités de l'occupation humaine et dynamiques régionales sur la bordure septentrionale du Sahara

Maya Gharbi, <i>La Petite Syrte à l'époque punique : une zone de confins ?</i>	19
--	----

Victoria Leitch, Michel Bonifay et Claudio Capelli, <i>Chronologie de quelques établissements de la frontière romaine du Sud tunisien à partir de la céramique collectée sur les sites : une révision des données</i>	41
---	----

Touatia Amraoui, <i>L'occupation humaine aux confins méridionaux de la Maurétanie césarienne occidentale : apport de la documentation archéologique concernant la région de Mascara et des monts de Saïda</i>	65
---	----

Chloé Capel, <i>Processus de colonisation et d'anthropisation oasiennes des marges désertiques du Maghreb à l'aube de l'époque médiévale. Le cas de la mise en valeur agricole du Tafilalt (Sijilmassa, Maroc)</i>	103
--	-----

Jean-Pierre Van Staëvel, Abdallah Fili, Ahmed S. Ettahiri, Morgane Godener, Violaine Héritier-Salama et Pierre Wech, <i>Restituer le cadre de vie d'une société de montagne dans les confins méridionaux du Maroc médiéval : une première approche des structures d'habitat à Igîlîz (XI^e-XIII^e siècles)</i>	123
--	-----

Cyrille Aillet, Patrice Cressier et Sophie Gilotte, <i>Le passage des ibadites de l'oued Mya à l'oued Mzab. Perspectives archéologiques</i>	147
---	-----

Allaoua Amara, <i>Dynamiques du peuplement et transformations socioculturelles dans les oasis du Maghreb central (VIII^e-XIV^e siècle)</i>	181
--	-----

2. Nouveaux aperçus sur les échanges à travers le Sahara,
de l'Antiquité à l'époque moderne : évolution et perception

- Jacob Morales and Michael Mackensen, *Agriculture and Food Exchange at the late Roman Fort of Myd(---)/Gheriat el-Garbia (NW Libya): Macro-Botanical Finds from the German Archaeological Missions of 2009 and 2010* 203
- Jean-Charles Ducène, *L'esclavage dans le Maghreb conquis (VII^e-X^e siècle) : réorganisation d'une permanence* 223
- Chloé Capel, *Sedrata-Sijilmassa : exemple inédit de circulations artistiques au Sahara médiéval* 241
- Jean-Charles Ducène, *L'évolution de la vision du Maghreb dans les rédactions successives du Kitāb ṣūrat al-arḍ d'Ibn Ḥawqal* 259
- Hadrien Collet, *À l'épreuve du terrain et du temps. Quelques réflexions sur les représentations du Bilād al-Sūdān au Maghreb et dans l'Islam médiéval dans les sources commerciales, géographiques et juridiques (VIII^e-XVI^e siècle)* 271
- Rémi Dewière, *"Le Pays des Garamantes est celui la mesme quî est dessus de la ville de Fessan". Pierre Girard et l'histoire antique du Sahara au XVII^e siècle* 287

Remerciements

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage les textes des communications présentées lors du colloque international *Vivre à la frontière : les sociétés du prédésert d'Afrique du Nord et du Sahara (Antiquité-Moyen Âge)*, organisé à l'Institut Français de Tunisie les 7 et 8 décembre 2017, et du colloque international *Pistes. Circulation et échanges sur la bordure septentrionale du Sahara (Antiquité-époque moderne)*, tenu au Centre d'Études diocésain Les Glycines-Alger les 12 et 13 décembre 2018. Ce sont les deuxième et troisième rencontres internationales organisées dans le cadre du Partenariat Hubert Curien Maghreb "DÉSERT" (Université de Limoges, CRIHAM-EA 4270), qui a financé la publication de ce livre. Leur réalisation a bénéficié du soutien des collègues et de leurs institutions qui, au Maroc, en Algérie et en Tunisie ont coordonné le projet : c'est aussi très chaleureusement que je remercie Thouraya Belkahlia (Université Tunis 1) qui s'est associée à l'organisation de la rencontre tenue à Tunis, Said Deloum (Université Alger 2) et Nacéra Benseddik (École Nationale de Conservation et de Restauration des Biens Culturels, ENCRBC-Alger) qui ont œuvré à la réussite de la rencontre d'Alger, ainsi qu'Elarbi Erbaty (Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine, INSAP-Rabat). Le PHC Maghreb "DÉSERT", inclus parmi les programmes scientifiques de l'EHEHI, fut également soutenu par la Casa de Velázquez : mes remerciements s'adressent alors particulièrement à Laurent Callegarin, pour l'appui régulier fourni par la Casa de Velázquez et son implication dans la réalisation de chacune de ces rencontres. Il revient aussi d'inclure dans ces remerciements l'Université de Limoges, l'Université Tunis 1, l'Institut Français de Tunisie, le Centre d'Études diocésain Les Glycines-Alger, l'ENCRBC-Alger, l'INSAP-Rabat, pour leur aide logistique à l'organisation des deux colloques, ainsi que les éditions Ausonius qui accueillent la publication du deuxième ouvrage collectif issu des rencontres du PHC Maghreb "DÉSERT", et qui constitue le volume 2 de la série *La frontière méridionale du Maghreb*, dont le premier est paru en 2018. Ma reconnaissance s'adresse enfin à tous les participants qui, à Tunis puis à Alger, ont permis de poursuivre et d'approfondir les discussions et la réflexion initiée dans le cadre du PHC Maghreb "DÉSERT". À chacun, je renouvelle toute ma gratitude.

Stéphanie Guédon

L'occupation humaine aux confins méridionaux de la Maurétanie césarienne occidentale : apport de la documentation archéologique concernant la région de Mascara et des monts de Saïda

Touatia Amraoui

Centrée sur la question de l'occupation des confins de la Maurétanie césarienne occidentale, la présente étude s'intéresse aux témoignages archéologiques récoltés aux abords de la *noua praetentura*, au nord comme au sud de cet axe routier. L'objectif est d'initier une réflexion sur la question des sociétés humaines qui ont peuplé cette zone de confins, de leurs modes de vie, voire de leurs traditions en se concentrant sur les vestiges archéologiques datables de l'Antiquité. Une portion particulière de cette zone fait ici l'objet d'un examen plus poussé à travers l'inventaire des vestiges reconnus dans la région de Mascara et des monts de Saïda correspondant aux feuilles 32 et 43 de l'*Atlas archéologique de l'Algérie antique (AAA)*. La reprise des données collectées par nos prédécesseurs apporte des éléments paraissant dignes d'intérêt sur l'occupation humaine locale de ces secteurs. Les publications se sont intéressées en majeure partie aux "établissements romains" et surtout aux vestiges interprétés comme militaires ; elles ont plus rarement tenu compte d'autres types de vestiges témoignant de la présence de populations civiles tribales, qu'elles aient en partie ou non adhéré au mode de vie romain. Dans les lignes qui suivent, un rappel historique et historiographique sur cette région sera suivi de l'inventaire des sites identifiés et d'un essai de classification visant à caractériser la nature des vestiges et de l'occupation humaine.

LA MAURÉTANIE CÉSARIENNE OCCIDENTALE : HISTOIRE, HISTORIOGRAPHIE ET MÉTHODOLOGIE

Données historiques sur la province et la région étudiée

Sous l'Empire romain, la province de Maurétanie césarienne (fig. 1), organisée vers 42-43 sous Claude, s'étalait sur une vaste étendue de l'ouest à l'est – sur plus de 600 km – correspondant aujourd'hui à une bonne partie du territoire algérien septentrional¹. Limitée à l'ouest par l'oued Moulouya, la *Mulucha* ou *Malua* des Anciens², qui la séparait de la

1 Voir Modéran 2010, 4737-4738.

2 Rebuffat 2010, 5092-5093.

Maurétanie tingitane, elle avait à l'est pour frontière avec la Numidie l'oued el Kébir, antique *Ampsaga*, du moins dans sa partie nord³. Au sud, la surface était moins importante : de 300 km de profondeur à l'est, elle allait en se réduisant vers l'ouest jusqu'à atteindre moins de 50 km vers sa limite avec la Tingitane⁴. En Maurétanie césarienne, l'expansion maximale vers le sud n'est atteinte que sous Septime Sévère, entre 198 et 203, avec la création de la "*noua praetentura*"⁵ ; jusque-là, elle ne s'étendait que sur une bande étroite d'environ 50 km de profondeur et se limitait aux villes littorales dans sa partie la plus occidentale (fig. 1)⁶. La nouvelle voie englobait le massif de l'Ouarsenis, le Sersou, les monts de Frenda, le Tessala ainsi que les vallées de la *Mina*, de la *Sira* et de la *Tasaccora* ; elle s'achevait à l'ouest dans les hautes-plaines, à la naissance des monts de l'Atlas tellien de Saïda, de Daïa et de Tlemcen⁷. Avec cette extension, le territoire romain, marqué par cette diversité géo-climatique, comprenait dès lors une partie du piémont sud de l'Atlas tellien⁸ ; il était en contact avec des zones de fortes transhumances.

Malgré l'installation de troupes militaires et la création de la *noua praetentura* vers le début du III^e siècle, l'histoire des établissements romains de la région est mal connue en raison surtout d'un manque de documentation archéologique ; selon C. Hamdoune, "l'intégration dans la province du secteur organisé autour de la *noua praetentura* devait perdurer jusqu'à l'invasion vandale"⁹. Dans ce secteur, à partir du IV^e siècle, les magistrats des cités et les notables maures semblent prendre un rôle de plus en plus important dans la défense de ce territoire qui aurait été fractionné et délimité par des "*limes*" intérieurs régis en particulier par un *praepositus limitis*¹⁰. L'armée est bien moins présente et le cadre administratif à la veille de la conquête vandale en Maurétanie césarienne occidentale reste méconnu, faute de sources ; les témoignages les plus récents pour cette région datent du règne de Julien¹¹. Mais elle n'est pas pour autant isolée puisque tout au long de l'Antiquité tardive, la zone de la *noua praetentura* reçoit des objets d'importation¹². En outre, les autorités religieuses locales ont été très actives dans l'ouest de la Césarienne tout au long du V^e siècle, plusieurs évêques locaux étant présents aux Conférences de Carthage¹³, et les documents archéologiques liés au christianisme abondent aussi bien dans le domaine urbain que rural¹⁴. Après la conquête vandale, la Maurétanie césarienne comme la Sitifienne et la Numidie occidentale restent sous le contrôle impérial jusqu'en 455, à la mort de Valentinien III ; elles sont alors

3 Laporte 2011, 112 rappelle qu'en allant vers le Sud, il n'y a pas de frontière naturelle entre les deux provinces.

4 Leveau 2018, 82. On mesure une distance d'une trentaine de kilomètres seulement entre l'antique *Ad Fratres* (Ghazaouet) et *Numerus Syrorum* (Maghnia).

5 Traduit par "nouvelle couverture en avant" dans Laporte 2011, 122, et interprétée comme une "limite de couverture" chez Salama 1977, 580, pour qui il s'agissait clairement d'une frontière ; *contra* : Hamdoune 2018, qui considère qu'il s'agissait d'un axe de communication.

6 Benseddik 1999, 91 ; Modéran 2010, 4738.

7 Leveau 2018, 81.

8 Laporte 2011, 121.

9 Hamdoune 2018, 60.

10 Salama 2005, 170 ; Hamdoune 2018, 193-194, 268.

11 Hamdoune 2018, 267-268.

12 Courtot 1934 ; Hamdoune 2018, 269 ; cf. aussi infra n. 178.

13 Salama 2005, 170.

14 Hamdoune 2018, 302 et en particulier l'inventaire qu'elle propose pour les V^e-VII^e siècles, p. 433-471.

annexées au royaume de Genséric¹⁵. La Césarienne devient dès lors la Maurétanie “majeure”. Plusieurs inscriptions confirment l'autorité de chefs tribaux ayant reconnu la souveraineté vandale mais conservant une autonomie¹⁶. À compter de la fin du ^ve siècle commencent les révoltes des Maures contre les Vandales en Byzacène, dans l'Aurès mais également dans les Maurétanies¹⁷. Ainsi, “dans la plus grande partie de la Césarienne (...), la lointaine souveraineté des Vandales, puis l'absence (...) des Byzantins et leurs difficultés en Sitifienne ont effacé la conscience du cadre provincial romain et laissé la place à d'autres structures de pouvoir, les royaumes maures”¹⁸ attestés archéologiquement par les Djeddars et par l'épigraphie¹⁹.

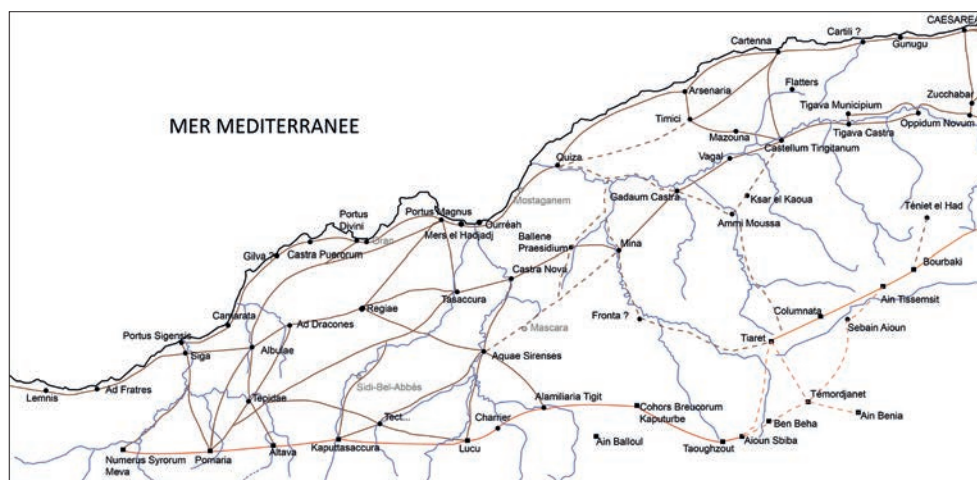


Fig. 1. Carte de la province de Maurétanie césarienne.

Rappels et mise au point historiographiques

D'un point de vue historiographique, force est de constater que depuis la parution de *l'Essai sur la province romaine de Maurétanie césarienne* en 1891 d'E. Cat, il n'y a pas eu d'autres publications générales sur cette province. Y. Modéran soulignait l'absence de monographies ayant trait à l'ouest de l'Algérie et au Maroc particulièrement après 1945²⁰. Un ouvrage de synthèse paru dernièrement, dû à C. Hamdoun, vient toutefois enrichir notre connaissance

15 Hamdoun 2018, 280.

16 Hamdoun 2018, 284-285.

17 Hamdoun 2018, 313.

18 Hamdoun 2018, 327.

19 Comme l'inscription de Masuna, “*rex gentis Maurorum et Romanorum*” (CIL, VIII, 9835). Cf. infra conclusions.

20 Modéran 2010, 4741. On signalera aussi la parution d'un travail sur l'image de l'Algérie antique chez les auteurs médiévaux (Moukraenta 2012).

des Maurétanies. Centré sur l'étude des tribus locales²¹, il présente une précieuse mise au point sur cette thématique.

Seuls quelques sites localisés sur le littoral ou à proximité de la mer ont fait l'objet de recherches de terrain éparses²² : qu'en est-il des confins méridionaux ? Étant donné la rareté des données archéologiques pour la partie littorale, nous serions tentés de croire que les zones au sud, plus que les autres, ont échappé à l'intérêt de nos prédécesseurs. Or, les explorations anciennes n'ont pas concerné que la zone septentrionale de la Césarienne occidentale ; plusieurs missions ont été conduites vers ses limites méridionales et même au-delà. Elles ont identifié plusieurs établissements placés sur la *noua praetentura* et des vestiges localisés dans ses environs. À *Altaua*, ville située sur cette rocade, des fouilles ont été conduites par P. Courtot²³. Dans les années 1950, le chef de la circonscription de Tiaret, P. Cadenat, a mené des travaux remarquables dans la région dont témoignent ses publications de grande qualité²⁴. Ses recherches apportent davantage d'informations sur l'occupation humaine civile que militaire. P. Salama a mené également quelques prospections dans le sud de la Césarienne occidentale²⁵. Il s'est intéressé dans de nombreux articles à cette zone qu'il interprète comme un "limes".

Si dans l'*Atlas*, pour les provinces voisines de Numidie et d'Afrique proconsulaire, les feuilles les plus méridionales correspondent aux limites administratives de Rome, pour la Maurétanie césarienne, la route de la *noua praetentura* se situe, je l'ai évoqué, bien plus au nord. C'est sans doute par souci d'homogénéité dans le nombre de feuilles nord-sud et dans leur latitude que les territoires localisés au-delà de cette zone sont répertoriés dans l'*Atlas*. Pour la Césarienne occidentale, il s'agit des feuilles 30 à 44²⁶. L'*Atlas* offre ainsi un premier support de recherche sur cette zone de confins en faisant le point sur la situation archéologique au cours des premières années du xx^e siècle. L'*Atlas* présente plusieurs types de vestiges datant soit de la période préhistorique, soit de la période historique, considérés majoritairement comme antiques, bien que, comme nous le verrons, la datation de certains de ces sites n'est pas toujours bien établie.

Pour les feuilles de Saïda et Mascara, les travaux de terrain datent d'entre la fin du xix^e siècle et le début du xx^e siècle. La recherche la plus utile est celle de R. de La Blanchère, un antiquisant, membre de l'École française de Rome qui réalisa une *Exploration archéologique d'une partie de la province d'Oran*, motivée par le constat que cette région n'était presque pas étudiée²⁷. Durant plus de deux mois, le savant prospecta la "circonscription de Mascara"²⁸.

21 Hamdoun 2018. Lors de la présentation de ma communication au colloque, objet de cette publication, cet ouvrage n'était pas encore paru. L'auteur y aborde de façon synthétique et utile la question de l'occupation humaine dans la région qui nous intéresse. La présente étude se concentrera davantage sur les vestiges archéologiques. Je souhaiterais dédier cette modeste contribution à la mémoire de notre collègue disparue récemment avec laquelle j'ai eu le grand plaisir de discuter de cette thématique suite à la parution de son livre.

22 Tels que *Portus Magnus*, *Siga* ou *Quiza*.

23 Un rappel de la bibliographie dans Courtot 1986 ; Marcillet-Jaubert 1968.

24 Cf. la bibliographie du chercheur spécialiste de la période préhistorique dans Souville 1999.

25 Salama 1973 et 1977.

26 À savoir : Nemours, Tlemcen, Mascara, Tiaret, Lalla Maghnia, Sebdou, Saïda, El Ousseukr.

27 La Blanchère 1883, 3 et 7.

28 Elle regroupait quatre communes mixtes : Mascara, Frenda, Cacherou (Sidi Kada) et Saïda.

Sa contribution est marquée par une autre originalité. Il ne s'est pas limité aux traces de la présence romaine, mais a relevé tous les vestiges qu'il considérait comme antiques. Par la suite, A. Joly, professeur à l'université de Constantine, collaborateur de S. Gsell, mènera plusieurs explorations dans cette région d'Algérie, en particulier dans les zones moins prospectées des départements d'Oran et d'Alger²⁹. Au même moment, le Lieutenant Fort prospecta la région des Monts de Saïda et de Frennda en s'intéressant tout particulièrement à la question de la "frontière romaine" de la province. Il rédigea des rapports et en publia certains : son travail servit de source à l'*Atlas* et plus tard à ses *addenda*³⁰.

LES VESTIGES IDENTIFIÉS COMME "ROMAINS" : UNE CONCENTRATION AU NORD DE LA *NOUA PRAETENTURA*

Comme dans d'autres régions internes de la Maurétanie césarienne, le secteur de la *noua praetentura* est marqué par une forte ruralité, contrairement à la Proconsulaire et à la Numidie qui sont très urbanisées³¹. En effet, "la trame urbaine lâche maintient de grands pans du territoire dans le domaine de la ruralité, d'autant plus que l'on ne dispose que de rares indications sur l'étendue du territoire des cités"³².

L'*Atlas* recense 132 sites pour Mascara, 181 pour Saïda. Un premier élément de distinction apparaît concernant la répartition des sites "romains". Au nord de la *noua praetentura* sur la feuille de Mascara (fig. 2 et tab. 1), on observe une diversité : des sites préhistoriques, des sites "romains", des sites classés sous l'appellation "antique" autrement dit sans marqueurs "romains", et d'autres qualifiés par les termes génériques de "berbères" ou "indigènes" qui pourraient pour bon nombre entrer dans la catégorie précédente. En revanche, pour la partie au sud de la *noua praetentura* et pour la feuille de Saïda (fig. 3 et tab. 1), aucun site "romain" n'est signalé, alors que les autres types de sites mentionnés sont également présents.

Feuille AAA	Nombre total de sites	Sites "romains"	Autres sites dits "antiques"	Sites "berbères" ou "indigènes"	Sites préhistoriques	Sites médiévaux
Mascara (F. 32)	132	40	43	4	16	-
Saïda (F. 43)	181	-	47	70	25	1

Tab. 1. Liste des sites selon la désignation employée dans l'*Atlas* pour les feuilles 32 et 43.

29 Par exemple Joly 1909.

30 Fort 1907 ; Fort 1908.

31 Camps 1994.

32 Hamdoune 2018, 51.

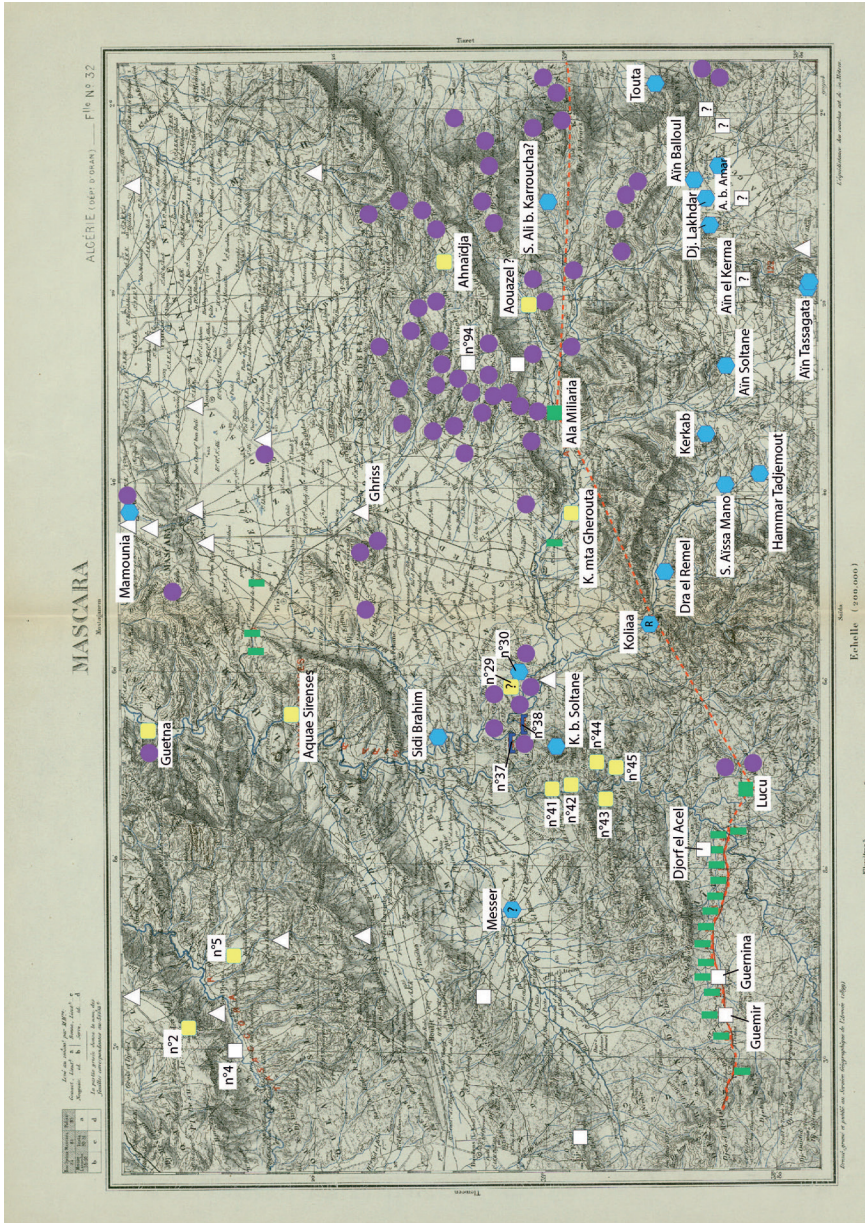


Fig. 2. Les sites de la feuille de Mascara (32) de l'Atlas archéologique de l'Algérie antique.

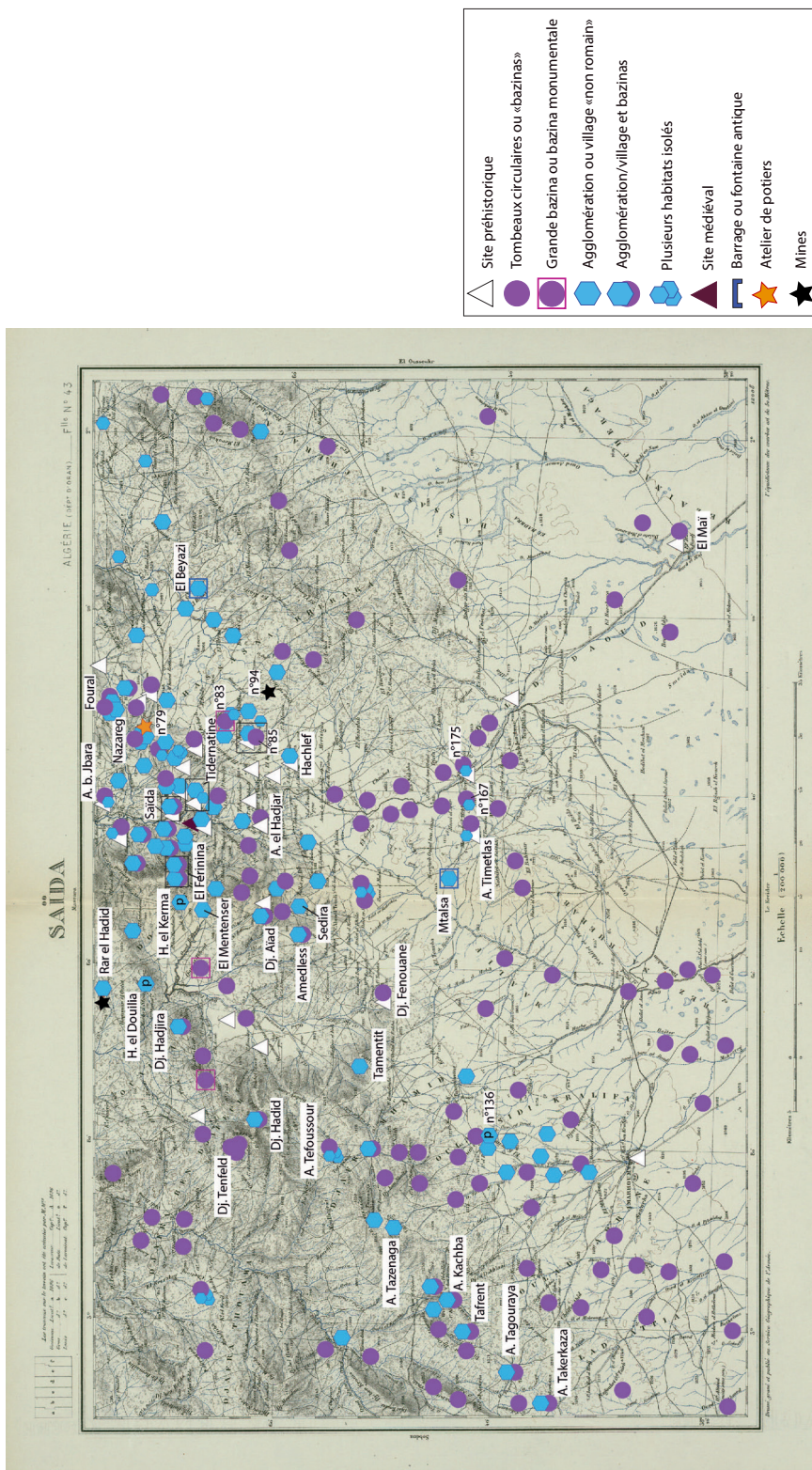


Fig. 3. Les sites de la feuille de Saïda (43) de l'Atlas archéologique de l'Algérie antique.

Les établissements militaires romains

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la découverte d'inscriptions mentionnant des troupes, des soldats ou des vétérans, a profondément marqué l'historiographie. La lecture militaire³³ fut très souvent privilégiée pour identifier les établissements situés soit sur la *noua praetentura*, soit aux abords de celles-ci. Sur la portion de la rocade sévérienne comprise sur la feuille de Mascara et aux alentours de cette voie, deux sites ont été identifiés comme des camps romains à partir des inscriptions³⁴. Il s'agit de *Lucu* et de *Tigit*.

L'établissement de Timziouine (*Lucu*) (AAA, 32, n^o 46) est considéré comme un des camps permanents de la *noua praetentura*³⁵. De bornes milliaires (AAA, 32, n^o 48 et 53) trouvées sur cette voie, à l'ouest de *Lucu*, présentant le nom de la *cohors I Pannoniorum*, on a déduit que Timziouine était le lieu de garnison de cette cohorte³⁶. Mais cette identification n'est pas certaine comme le sous-entend Y. Le Bohec³⁷. Aucune des inscriptions trouvées sur le site même de *Lucu* ne présente pour l'instant le nom de cette cohorte. Malgré son signalement par La Blanchère³⁸ avant la fin du XIX^e siècle et quelques fouilles ponctuelles conduites en particulier par I. Lapaine³⁹, le site reste méconnu. Il est situé à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Saïda et à environ 70 km au sud-ouest de Mascara, dans une région fertile et riche (cultures, forêt, cours d'eau, carrières) sur un mamelon de la vallée de l'oued Berbour qui le contourne à l'est et au nord⁴⁰. Entouré d'un mur d'enceinte en pierres taillées et non taillées de trois-cents mètres environ de côté, on y a reconnu des vestiges romains dont des thermes construits au moyen de briques, de moellons et de tubes de voûte, ainsi que plusieurs citernes au bord de l'oued. Le camp militaire inclus dans cette enceinte occuperait la partie orientale de celle-ci⁴¹ ; le reste correspondrait à une ville. Aucune nécropole n'est signalée. En revanche, des bazinas ont été repérées dans les montagnes aux alentours de *Lucu*, preuve que la région était probablement occupée antérieurement à l'arrivée des Romains, ce que confirme aussi ce toponyme.

L'*Ala Miliaria* a donné son nom à l'établissement qu'elle a occupé vraisemblablement dès le début du III^e siècle ainsi que l'attestent plusieurs inscriptions trouvées sur le site⁴². Le lieu se nommait *Tigit* avant l'installation du camp⁴³ : ce nom d'origine libyque a perduré tout au long de l'Antiquité pour désigner la ville, ce que prouve sa mention par le géographe de Ravenne (III^e siècle) et par trois bornes milliaires⁴⁴. Les premières prospections de La Blanchère ont été suivies par des fouilles ponctuelles menées par M. Rouziès ; elles ont donné

33 Qualifiée de "militarisme archéologique" par Benseddik 1980, 988 et 990.

34 Entre autres Benseddik 1980 et Benseddik 1999 ; Salama 1977.

35 Salama 1977, 586, qui date cette installation de 203.

36 Dans la notice de l'*Atlas*, puis Salama 1977, 586 ; Benseddik 1999.

37 Le Bohec 1999, 122 : "(...) cette cohorte s'est peut-être ensuite installée à *Lucu* ou dans les environs, car ses soldats y ont construit une route en 209-210".

38 La Blanchère 1883, p. 68, pl. VI.

39 Lapaine & Demaeght 1886 : ce dernier présente une étude du mobilier archéologique découvert et déposé au musée d'Oran par Lapaine, dont fait partie un relief mithriaque.

40 Lapaine & Demaeght 1886, 298.

41 Lenoir 2011, 249, fig. 144.

42 Salama 1977, 587 ; Le Bohec 1999, 120 ; Benseddik 1999, 98.

43 Hamdoune 2018, 347, n. 118.

44 Salama 1986, 436.

lieu à une courte publication de S. Gsell⁴⁵. Comme le rappelle N. Benseddik, une confusion perdue dans ces publications quant au statut du site présenté tantôt comme un camp militaire, tantôt comme une ville⁴⁶. Elle résulte du fait que le camp militaire a également abrité des populations civiles comme en témoigne la découverte d'épithaphes païennes et chrétiennes et d'une nécropole à l'entrée du site⁴⁷. Mais c'est surtout la présence d'une basilique martyr donatiste construite probablement au début du v^e siècle, entre 422 et 446⁴⁸, qui explique le mieux l'amalgame dans le vocabulaire employé⁴⁹. En reprenant l'étude de ce dossier, M. Lenoir fait le point sur le site et son histoire⁵⁰. Selon lui, le camp fondé par l'aile milliaire vers 201, est rapidement suivi par le développement d'une agglomération civile autour de celui-ci. *Tigit* possédait le droit de cité romain, il s'agit d'une attestation assez rare pour les sites de la *nova praetentura* pour lesquels on ne connaît généralement pas le statut juridique⁵¹. Dans le premier quart du iv^e siècle, un programme de rénovation aurait peut-être conduit à la construction de tours et de nouveaux *principia* ; c'est sur cet emplacement, une fois le camp abandonné par l'armée vers la fin du iv^e siècle, que la basilique donatiste⁵² aurait été érigée quelques années plus tard. La dernière mention de la ville date de 484 et signale la présence de son évêque catholique à la Conférence de Carthage.

À ces deux établissements s'ajoutent plusieurs gisements présentés comme des postes militaires ou des fortins en raison non pas de découvertes épigraphiques mais à partir de l'agencement ou de l'apparence de leurs vestiges. Ces identifications sont souvent loin d'être convaincantes⁵³ mais aucune recherche complémentaire n'a été menée hormis pour le site d'Aïn Balloul (AAA, 32, 126, add.) localisé au sud de la voie et interprété par P. Salama comme une forteresse⁵⁴. L'historiographie véhicule des données contradictoires quant à l'existence d'un établissement militaire ; en réalité, cette interprétation se rapporte à une seule mention présentée par La Blanchère qui décrit un "poste (romain), dans un lieu muni de sources, et dont il reste des pans de mur", qui "n'a fourni jusqu'ici ni inscriptions, ni œuvres d'art"⁵⁵. Moins de deux décennies plus tard, le lieutenant Fort publie une note de quelques pages sur Aïn Balloul accompagnée d'une planche présentant un plan des vestiges (fig. 4) tels qu'ils étaient alors visibles⁵⁶. Il décrit une enceinte rectangulaire (1 500 x 300 m) faite de grosses pierres irrégulières et de terre ; la largeur du mur serait de quatre mètres (!). À l'intérieur, les constructions sont en pierres non taillées disposées en assises sans mortier (ou liées avec du mortier de terre ?). Il note aussi par endroits la présence de blocs parallélépipédiques d'une longueur de 2 à 2,50 m et d'une largeur d'un mètre, et suppose qu'ils servaient à renforcer

45 La Blanchère 1883, 66-68 ; Gsell 1899.

46 Benseddik 1999, 98, n. 41.

47 Gsell 1899, 9 et 13, fig. 2 et 3.

48 Lenoir 2011, 247.

49 Gsell 1899, 18 et suiv.

50 Lenoir 1986, 662-664.

51 Hamdoune 2018, 228.

52 Sur les martyrs chrétiens donatistes et les responsables religieux locaux enterrés dans la basilique, cf. Lenoir 1986, 660-662, et Hamdoune 2018, 234.

53 Il s'agit des sites suivants : AAA, 32, n° 49 ; AAA, 32, n° 57 ; AAA, 32, n° 94.

54 Salama 1977, 586.

55 La Blanchère 1883, 17, 59, 64.

56 Fort 1907, 237-242.

les angles des constructions ou comme piliers pour en soutenir la toiture. Ces derniers sont signalés dans l'*Atlas* comme des "pierres de taille"⁵⁷. Pour le lieutenant Fort, les vestiges d'Aïn Balloul sont ceux d'une "cité romaine", d'"une importante localité"⁵⁸. Nous disposons donc de deux propositions d'identification. Deux remarques s'imposent. D'une part, la description de Fort, plus complète, fragilise celle de La Blanchère – ce dernier ne semble pas avoir étudié les vestiges en détail – car force est de constater que rien n'indique l'existence d'une forteresse romaine. N. Benseddik compte Aïn Balloul parmi les sites dont il faudrait sérieusement vérifier l'interprétation militaire notamment par un nouveau travail de terrain⁵⁹. Je crois que les vestiges s'apparentent plutôt à un établissement civil. D'autre part, il faut admettre que l'identification d'une ville romaine pose elle aussi problème. Aucun mobilier, aucune inscription ne témoigne directement de la présence romaine. Il en va de même pour les techniques architecturales : l'absence de mortier de tuileau, de tuiles qui sont pourtant pris en compte généralement par ces explorateurs pour identifier des vestiges romains, est ici patente. Il pourrait s'agir plutôt d'un site habité par une tribu locale dont le plan rappelle quelques-uns des villages "antiques" non romains qui seront évoqués plus loin. Vers le sud (fig. 2), plusieurs villages localisés sont qualifiés de "berbères"⁶⁰. Aucune nécropole, aucun tombeau isolé ne sont signalés autour de la ville : ils auraient pu confirmer la datation ancienne des vestiges qui s'appuie seulement pour le moment sur la présence de pierres de taille⁶¹. Des recherches complémentaires devraient permettre de mieux comprendre le site.

Les établissements à caractère militaire sont finalement peu nombreux sur la feuille de Mascara si on la compare à la feuille voisine à l'est, celle de Tiaret où près de quinze sites de ce type sont identifiés par P. Salama, bien que ce dossier demande des révisions⁶².

57 AAA, 32, 126, add.

58 Fort 1908, 18.

59 Benseddik 1999, 102.

60 La Blanchère 1883, 17 et 18. AAA, 32, 127, et AAA, 43, 104-105 par exemple. Aïn Balloul serait d'ailleurs sis "en face de l'établissement berbère de Bou Amar" (La Blanchère 1883, 59).

61 L'établissement romain le plus proche recensé reste *Ala Miliaria* à quelques 25 km au nord-ouest : il est douteux que les pierres de taille aient pu être déplacées sur une si longue distance.

62 Salama 1977, 585-586. Un certain nombre sont aujourd'hui interprétés différemment comme c'est le cas de Kherbet Bent Sarah ou Ben Beha qui seraient des fermes fortifiées appartenant à des chefs tribaux (Benseddik 1999, 102).

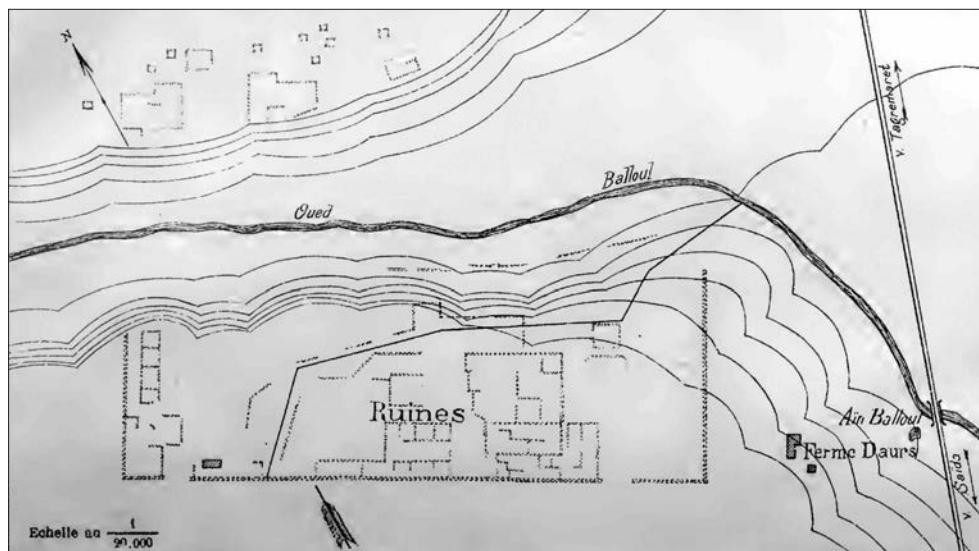


Fig. 4. Les vestiges d'Ain Balloul (Fort 1907, 242).

Les établissements civils romains : peu d'attestations

En comparaison avec les provinces africaines à l'est de la Césarienne, force est de constater que les établissements urbains sont moins nombreux certes, mais également, pour la plupart, très mal connus⁶³. Faute de découvertes épigraphiques et faute de fouilles, pour beaucoup, l'identité et l'organisation de ces sites sont souvent impossibles à définir.

Hormis les villes d'*Ala Miliaria* et de *Lucu*, nous ne connaissons que le nom d'une seule autre ville romaine : l'antique *Aquae Sirenses* (AAA, 32, n° 18), l'actuelle Hammam Bou Hanifia qui semble de loin avoir été la plus grande ville figurant sur la feuille 32 avec une superficie estimée entre 30 et 35 hectares⁶⁴. La ville forte entourée d'une enceinte de deux mètres de large était située au centre d'un nœud de communications comptant sept voies dans une plaine fertile propice à la culture du blé, de la vigne et de l'olivier comme l'atteste une grande exploitation comptant un double pressoir à vin et un double pressoir à huile⁶⁵. Le site n'a été que partiellement exploré ; outre l'exploitation agricole tardive et le rempart, on a reconnu trois zones de nécropoles et trois églises⁶⁶. Les textes et l'épigraphie nous apprennent qu'au v^e siècle, la ville était un bastion du donatisme⁶⁷. L'occupation humaine semble perdurer au cours de la période byzantine : le site a livré l'épitaque la plus récente pour la région, datée de 569⁶⁸.

63 Hamdoune 2018, 228.

64 Mansouri 2000.

65 Camps-Fabrer 1953, 57 et 60 ; Amraoui 2017, 11-13.

66 Hamdoune 2018, 364.

67 Notamment Hamdoune 2018, 243.

68 Mansouri 2000.

Compte-tenu de l'environnement de la ville, propice à l'agriculture, il serait logique de trouver des établissements agricoles tout autour, mais l'*Atlas* n'en signale aucun, preuve de la nécessité de reprendre des travaux de terrain. En revanche, au nord-ouest de la ville, à une vingtaine de kilomètres, des "emplacements de maisons et de réservoirs constituant une vaste exploitation agricole" (AAA, 32, n°5) sont signalés en 1885⁶⁹ ; ils semblent avoir été desservis par une voie. Un peu plus au nord-est, un "gros bourg romain" (AAA, 32, n°2) se situerait sur une voie venant de *Tasacorra*. Aux alentours ont été reconnues "deux fontaines romaines près desquelles existent des traces indiscutables de voie romaine et de nombreuses pierres taillées"⁷⁰ attestant une occupation relativement importante de ce secteur.

À une dizaine de kilomètres au nord d'*Aquae Sirenses*, une autre agglomération romaine a été identifiée à Guetna (AAA, 32, n° 8) ; les deux villes étaient très probablement reliées par une voie. Peu de vestiges ont été mis au jour à l'exception de tombes datées des v^e-vi^e siècles⁷¹. Des vestiges épars sont situés autour de cette agglomération. Les prospections aux abords du cours d'eau de la Guetna ont localisé un "grand tumulus en forme de cône tronqué" indiquant une occupation sans doute plus ancienne.

À une quinzaine de kilomètres au sud d'*Aquae Sirenses*, deux villages "antiques" sont signalés près du confluent du Chabet bou Snaïne, sur la rive droite de l'oued Sahouat (AAA, 32, n° 29). Le premier était entouré d'une enceinte trapézoïdale en grosses pierres non taillées et divisée en deux parties. Le second, également ceint d'une enceinte présentait une maison de construction romaine. En l'absence de découvertes complémentaires telles que des inscriptions ou du mobilier, il est difficile de préciser si ces deux villages étaient habités par une population romanisée ou par des tribus locales, d'autant qu'ils sont entourés de très nombreux tombeaux circulaires (AAA, 32, n° 31-35) qui pourraient être soit antérieurs aux villages, soit, au moins pour une partie, contemporains de ceux-ci. Un troisième village voisin est construit avec des pierres non taillées (AAA, 32, n° 30).

Plus au sud, La Blanchère signale plusieurs "ruines antiques le long de l'oued Aounet" (AAA, 32, n° 41-45) qu'il interprète comme des exploitations ou des hameaux agricoles. L'*Atlas* suppose que ces vestiges étaient reliés à la voie allant d'*Aquae Sirenses* à *Lucu*, ce que confirme un fragment de borne milliaire datant du règne de Sévère Alexandre, trouvé au début des années 1930⁷².

À proximité du site n° 80 de la feuille 32, qui en 1911 avait été signalé en raison de la présence d'un ou plusieurs tombeaux circulaires, des recherches postérieures ont identifié des "ruines romaines" à l'ouest de la source d'Aïn Sidi Ali bou Kerroucha, sur l'oued du même nom, dans le douar d'Ahnaïdja. On y a trouvé des pierres de taille, un chapiteau, des poteries et des monnaies⁷³.

69 Demaeght 1883, 345-346 ; Mercier 1885, 342. Les épitaphes ont été découvertes lors de travaux agricoles pour planter la vigne : *CIL*, VIII, 21582-21593.

70 Mercier 1885, 337.

71 Mercier 1885, 340 ; cf. aussi Dejardins 1945-1946.

72 Leschi 1934, 399-400.

73 Signalé dans une des listes complémentaires de l'*Atlas* mise en ligne sur le site www.tabbourt.com, l'information est issue d'une "Note du Service des Domaines".

À Kherba mta Gherouta (AAA, 32, n° 92), un bourg étendu sur une surface de 2000 m² a livré une inscription impériale. Il était peut-être desservi par une voie révélée par la présence d'une borne milliaire du III^e siècle à quelques kilomètres au nord (AAA, 32, n° 91).

À une douzaine de kilomètres au nord-est d'*Ala Miliaria*, à Aouazel, un rare établissement romain qualifié d'"*oppidum*" est trouvé en 1924 (AAA, 32, n° 101 add.)⁷⁴. Les découvertes se résument à une base d'autel et à quelques milliaires.

Quelques autres sites éparpillés sur la feuille 32 ont été qualifiés de "ruines romaines", sans autre détail ; au nord de la *noua praetentura*, il s'agit des sites n° 22 et 23, et au sud, des sites n° 128 à 130⁷⁵, mais il est difficile de confirmer ces identifications car La Blanchère ne les qualifie pas expressément de vestiges romains. Même difficulté pour Aïn el Kerma (AAA, 32, n° 120).

D'autres types de vestiges sont également mentionnés dans l'*Atlas* tels que des bornes milliaires au nord-est d'*Aquae Sirenses* (AAA, 32, n° 19, 20, 21) et le long d'un tronçon de la *noua praetentura*, avant *Lucu* (AAA, 32, n° 49 à 61, 91) (fig. 2). Sont aussi signalés des ouvrages hydrauliques : un "barrage antique" (AAA, 32, n° 37) et une fontaine "antique" (AAA, 32, n° 38).

VESTIGES "BERBÈRES", VESTIGES "INDIGÈNES" : DES TRIBUS LOCALES INSTALLÉES AU NORD ET AU SUD DE LA NOUA PRAETENTURA ? POUR UN ESSAI DE RELECTURE(S)

Dans sa thèse, G. Camps constatait que "les populations *berbères* nous demeurent pratiquement inconnues pendant toute la durée de l'Empire romain. La localisation de peuples, leurs genres de vie sont autant de sujets de controverse"⁷⁶.

Un rapide examen des données publiées dans l'*Atlas* montre que selon leur profil, les vestiges répondent à deux grandes catégories pour la période historique⁷⁷ : la première, que nous venons de parcourir, correspond aux sites identifiés comme "romains". Autrement dit ceux qui présentent des caractéristiques définies comme relevant clairement de cette civilisation selon un certain nombre de critères liés au domaine de l'architecture ou des techniques de construction (pierres de taille, *tegulae*, enduit de tuileau, citernes), du décor et de la sculpture, de l'épigraphie et de la culture matérielle⁷⁸.

La seconde catégorie, la plus prolifique, rassemble le reste des gisements qui n'ont pu être reconnus comme appartenant à la première, ils ont été qualifiés par une terminologie qui n'est pas toujours claire. Désignés sous les termes génériques de "villages indigènes", "d'agglomérations berbères" ou encore de "villages antiques", ils se rapportent à une période

74 Varnier & Fabre 1924.

75 La Blanchère 1883, 17.

76 Camps 1961, 37-38.

77 Une troisième concerne les sites préhistoriques.

78 Or ces critères ne sont pas toujours suffisants, notamment lorsqu'il s'agit des fermes ou *uillae* fortifiées qui auraient appartenu à des chefs tribaux plutôt qu'à des vétérans (Benseddik 1980, 985-990 ; Hamdoune 2018, 180).

chronologique qui peut être plus étendue que pour les sites précédents. Ils sont caractérisés par l'absence ou la rareté des critères susmentionnés déterminant la présence romaine : ni le mobilier archéologique, ni l'architecture, ni la configuration de ces établissements ne correspondent à ce que les explorateurs considéraient comme typiquement "romain".

Comme le soulignent plusieurs de nos prédécesseurs, en particulier S. Gsell, une partie au moins de ces établissements doit être attribuée aux populations tribales locales⁷⁹. Plus récemment, pour la région de la *noua praetentura*, les travaux de C. Hamdoune soulignent à nouveau l'importance de ces vestiges civils qui sont pour elle autant de preuves tangibles de la sédentarité des tribus locales⁸⁰ durant l'Antiquité.

Les tribus maures et la présence romaine : une continuité dans l'occupation des territoires

Dans leurs descriptions des modes de vies et des cultures des peuples du nord de l'Afrique, les textes anciens se sont surtout attardés sur ce qui les différençiaient des cultures grecque et romaine en exagérant parfois ces différences socio-culturelles pour des raisons souvent politiques. Aussi ont-ils rapporté avec force détail des formes d'habitat originales et parfois typiquement locales de peuples nomades, voire semi-nomades, telles que les huttes, les *mapalia*, les habitats troglodytes, les tentes, etc.⁸¹

Or, aujourd'hui, pour de nombreux spécialistes, la part du nomadisme chez les populations africaines durant l'Antiquité paraît avoir été exagérée aussi bien chez les auteurs anciens que chez les historiens contemporains⁸².

Des auteurs tels que Salluste et Pline mentionnent, succinctement, l'existence de villages ou de bourgs fortifiés désignés comme des "*castella*" ou de villes qualifiées d'"*oppida*"⁸³, présents avant l'arrivée des Romains et qui se différençiaient du modèle urbain punique. Pline écrivait qu'en Libye – au sens général ici d'Afrique du Nord adopté par les Grecs – s'il y a bien des villes – "*oppida*" – les indigènes "habitent en général des *castella*/simples fortins"⁸⁴. Dans son commentaire de ce passage, J. Desanges interprète le *castellum*, d'après le contexte évoqué par Pline, comme "agglomération indigène fortifiée par l'art ou par l'assise" et qui serait moins développée que l'*oppidum*⁸⁵.

L'observation du naturaliste latin semble faire écho à des découvertes archéologiques protohistoriques et, nous le verrons dans un second temps, à d'autres datant plus généralement de la période antique. Si les données archéologiques sont encore peu nombreuses pour la "Protohistoire" comme pour les périodes qui ont suivi, les sites d'habitat

79 Gsell 1927, en particulier le chapitre consacré à l'habitat des habitants autochtones de l'Afrique avant et après la conquête romaine.

80 Hamdoune 2018, 31.

81 Pour plus de détails, cf. en particulier l'inventaire détaillé dans Gsell 1927, 213-220. Comme le souligne ce savant, les auteurs anciens signalent que certains de ces habitats, notamment les *mapalia*, servaient aussi à des habitats sédentaires.

82 Rebuffat 1990 ; Hamdoune 2018, 36-37 ; Leveau 2018, 79.

83 Gsell 1927, 240.

84 Plin., *Nat.*, 5,1, traduction et commentaire par J. Desanges, 1980.

85 Plin., *Nat.*, 5, traduction et commentaire par J. Desanges, 1980, 79, n. 5.

recensés ne manquent pas pour autant à l'appel. Le site d'Ichoukkane dans les Aurès possède une très vaste nécropole en partie explorée – plusieurs centaines de monuments funéraires de différents types – mais le village fortifié qu'elle entourait n'a jamais fait l'objet d'une réelle étude hormis quelques prospections dans les années 1970⁸⁶. Or, il s'agit d'un exemple attestant clairement la sédentarité des populations numides durant la période protohistorique. Plusieurs autres sites de ce type ont été identifiés dans les Aurès avec des caractéristiques similaires : leur datation n'est en revanche pas claire et il est possible que certains aient été occupés au cours de la période romaine. Des *castella* protohistoriques ont été par la suite intégrés à l'administration romaine et se sont vus dotés d'un dispositif municipal. C'est le cas par exemple du *Castellum Tidditanorum*, actuel Tiddis, village fortifié libyque occupant une montagne sur laquelle la ville punique, puis celle romaine, se sont développées successivement⁸⁷. Il faut souligner que pour le moment le *castellum* libyque demeure inexploré : les fouilles se sont concentrées sur les vestiges plus tardifs, en dehors de la fouille de quelques monuments funéraires antérieurs tels que des bazinas⁸⁸.

Durant la présence du pouvoir romain au Maghreb, des tribus locales vivaient à la fois à l'intérieur même de l'espace provincial ainsi qu'à l'extérieur, ce qu'attestent les sources littéraires et épigraphiques. Pour la période tardive, Y. Modéran les a classées selon deux principales catégories : les Maures de l'intérieur sont les "Maures du troisième cercle", "familiers de la romanité", et les Maures vivant en marge mais à proximité de l'espace provincial sont les "Maures du deuxième cercle" en "contact périodiques avec les provinces"⁸⁹.

À l'intérieur des provinces, des bornes servaient à marquer les limites de territoires entre des domaines impériaux, municipaux ou privés d'une part, et des terrains appartenant à des tribus d'autre part, vivant sous l'autorité romaine qu'elles reconnaissaient⁹⁰. Toutefois, les liens ne s'interrompaient pas une fois l'espace provincial franchi : "aux marges de la Numidie et des Maurétanies, les limites territoriales traduisent des relations de vassalité avec le pouvoir romain (...). L'essentiel réside dans la relation que les princes maures qui étendaient leur pouvoir sur la région avaient avec le pouvoir romain"⁹¹.

C. Hamdoune rappelle que l'on peut difficilement croire que ces populations intégrées à l'espace provincial n'étaient pas sédentaires⁹². Si l'on présume que les villages recensés par La Blanchère "remontent aux périodes protohistoriques"⁹³, il est à mon sens légitime de supposer une continuité, autrement dit que ces modes d'habitat ont dans leur ensemble perduré par la suite tout au long de l'Antiquité. Même si bien entendu des changements sont tout à fait plausibles car de nombreux indices montrent que ces sociétés n'étaient pas

86 Dans le cadre d'un mémoire de DEA réalisé par A. Guerbabi (Guerbabi 1979).

87 Berthier 2000, en particulier 41, 43 et 45.

88 Berthier 2000, 164-175.

89 Modéran 2003, 456. Les Maures du "premier cercle" seraient pour lui ceux totalement extérieurs à l'Empire.

90 Plusieurs cas sont connus dont voici quelques exemples : Leveau 1974 ; Leveau 1993, 171-172. Lassère 2015, 469, évoque le cas des terres de Matidia, sœur de Trajan, dans la future province de Maurétanie sifitienne, délimitées par rapport à celles voisines de *gentes* : il s'agit des *Mediani* et des *Numidae*.

91 Leveau 2018, 92.

92 Hamdoune 2018, 43.

93 Leveau 2018, 91.

perméables aux échanges culturels et économiques. Mais l'état de nos connaissances sur les villages protohistoriques comme sur les villages contemporains de l'occupation romaine est pour ainsi dire encore très lacunaire et ne permet pas de les différencier clairement sans indice tangible. D'ailleurs, on peut penser en toute logique que plusieurs des *castella* occupés durant la période romaine devaient exister avant la conquête comme le prouve le site de Mechera Sfa qui est présenté dans les lignes qui suivent.

D'autres documents mentionnent ces communautés tribales dont la gestion administrative était confiée à un *praefectus gentis* souvent issu lui-même de ces tribus⁹⁴. C'est le cas de la riche famille du chef tribal Nubel dont le fils, Firmus, rallia plusieurs tribus maures au cours de sa révolte entre 372-375⁹⁵. Y. Modéran souligne la situation originale de la Maurétanie césarienne où, dès le IV^e siècle p.C., la présence officielle de "barbares de l'intérieur" est signalée par des textes⁹⁶. Au V^e siècle, la *Notitia Dignitatum* recense plusieurs *limes* intérieurs dans la province, dont le *limes Columnatensis* qui a pu être identifié dans la région de Tiaret, autrement dit dans le secteur de la *noua praetentura*⁹⁷.

Quel peut être l'apport de l'archéologie à la connaissance de ces peuples et de leur mode de vie et d'organisation ? Plusieurs fermes fortifiées localisées à l'intérieur des provinces ont été identifiées comme des *fundi* appartenant généralement à une aristocratie tribale, centre d'administration de ces territoires⁹⁸. Récemment, des fouilles ont été menées à Petra, la demeure de Sammac en grande Kabylie, un des frères de Firmus, où une installation vinicole a été mise au jour⁹⁹. Si les recherches à l'intérieur et hors de l'espace provincial sont encore peu développées, les recherches conduites dans le domaine présaharien en Algérie, dans la région des oueds et dans le Sahara en Libye, en particulier dans le Fezzan, montrent que des populations sédentaires vivaient et s'organisaient avant la conquête romaine mais également après¹⁰⁰.

En Algérie, pour ce qui est des villages, *castella* ou *oppida*, dans lesquels vivaient des populations probablement plus modestes que la famille de Firmus, il faut avouer que l'historiographie s'est encore peu penchée sur le problème en dehors de quelques travaux¹⁰¹.

Malgré le recensement de nombreux sites ruraux qui sont clairement classés comme "non romains" dans tout le Maghreb, ces vestiges montrent des difficultés d'interprétation en raison du manque d'informations à leur sujet mais aussi de l'ambivalence de la terminologie employée pour les décrire.

94 Cf. Lengrand 1995 ; Hamdoune 2018.

95 Récit rapporté par Ammien Marcellin dans son *Histoire romaine*, 29. Les historiens se sont beaucoup intéressés à cet épisode particulier qui s'est déroulé en Maurétanie césarienne, voir en particulier Lengrand 1995 ; Modéran 2003, 482.

96 Modéran 2003 ; cf. également Lengrand 1995, au sujet des *limes* intérieurs en Maurétanie césarienne et de leur gestion par des chefs tribaux dont la famille de Firmus est un des exemples les plus évocateurs.

97 Hamdoune 2018, 193-195.

98 Hamdoune 2018, notamment 170-199.

99 Boukhenouf *et al.* 2017.

100 Cf. les ouvrages dirigés par D. Mattingly sur les fouilles du Fezzan (2003-2013) ; Leveau 2018, 75-76.

101 Entre autres Leveau 1974 ; Leveau 1984 ; Hamdoune 2018.

Idéologies et limites des recherches : l'emploi du terme "berbère" dans les études archéologiques, un vaste problème historiographique

L'*Atlas* est largement tributaire de sources bibliographiques antérieures dont il reporte certes les sites recensés mais également les termes employés pour les identifier. Pour ceux qui ne concernent pas la civilisation romaine, l'appellation générique "berbère" est très courante. Or, le signalement même de ces sites pose un réel problème d'interprétation dans cette compilation destinée prioritairement à l'étude des périodes anciennes – de la Préhistoire à l'Antiquité tardive, voire parfois jusqu'au Moyen Âge – mais avec un intérêt tout particulier envers la période romaine pour laquelle les sites sont plus amplement décrits et étudiés.

En s'intéressant tout particulièrement à cette catégorie étendue et moins connue des "ruines berbères" ou "indigènes", nous nous trouvons contraints de faire face à un vaste et épineux problème d'interprétation qui ne peut d'ailleurs être complètement réglé en raison de la teneur des données à notre disposition qui sont encore trop peu nombreuses. Ces sites ne bénéficient pas d'une couverture documentaire suffisante ; rares sont les plans, il n'en existe pas de photographies.

Dans les travaux d'éminents spécialistes tels que S. Gsell¹⁰² ou G. Camps¹⁰³, le mot berbère est systématiquement utilisé pour désigner les populations autochtones du Maghreb. Toutefois, il est employé aussi bien pour les périodes préhistoriques et antiques que pour celles qui ont suivi, jusqu'à l'époque contemporaine. Cette situation conduit à deux constats. D'une part, l'emploi systématique de ce terme, que l'on pourrait d'ailleurs parfois qualifier d'abusif, montre en réalité les difficultés rencontrées dans l'identification et la différenciation des vestiges selon les périodes chronologiques. Il est finalement révélateur d'un manque cruel de recherches sur les populations locales occupant le monde rural et vivant en marge des villes et parfois de leur influence méditerranéenne¹⁰⁴. Les études archéologiques qui se sont intéressées à ces contextes sont essentiellement, nous l'avons déjà évoqué, des explorations anciennes qui n'ont pas débouché sur de véritables recherches de terrain avec des méthodes modernes. Pour G. Camps, il s'agit bien de la fameuse "Afrique oubliée" de C. Courtois¹⁰⁵. D'autre part, et par voie de conséquence, le recours au terme berbère pour les périodes préhistoriques, protohistoriques et historiques¹⁰⁶, va de pair avec une vision uniforme des populations rurales anciennes du Maghreb. Celles-ci auraient toujours vécu de la même manière de la Protohistoire jusqu'à la veille de la colonisation française. "Les ruines dites berbères, restes de maisons, d'enclos, de remparts, sont innombrables. Elles se répartissent sur une longue série de siècles. Mais, d'ordinaire, elles ne se laissent pas dater. Les plans et les modes d'exécution se sont, en effet, perpétués : rien ne ressemble plus aux vestiges d'un village abandonné depuis cinquante ans, que ceux d'un village qu'il est permis

102 Très largement employé dans son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*.

103 En particulier Camps 1961.

104 Un constat présent notamment dans Camps 1961, 8, bien qu'avec une vision générale assez négative.

105 Courtois 1955, 325 ; Camps 1961, 37-38.

106 S. Gsell, entre autres, désignait par exemple le Néolithique au Maghreb comme le "Néolithique berbère" (Gsell 1920, 213). Pour G. Camps, "archéologie protohistorique" équivaut à "archéologie berbère" (Camps 1961, 40).

de croire contemporain de l'époque romaine, ou même antérieur¹⁰⁷. Je reste pour ma part peu convaincue par cette idée. P. Leveau met également en garde contre une telle approche et souligne que la démarche ethnoarchéologique "est parfaitement admissible à condition que l'on se garde d'en faire le point de départ de ce qui est alors un postulat : la continuité historique des modes d'habitats paysans"¹⁰⁸.

Les sources antiques elles-mêmes n'ont jamais employé cette appellation avant son apparition dans les textes médiévaux. Comme l'a écrit récemment C. Hamdouné, "l'usage du terme 'berbère' est donc inapproprié pour définir l'identité des peuples autochtones de l'Afrique antique, pour lesquels on dispose de divers ethnonymes transmis par des sources exogènes, égyptiennes, puniques, grecques, romaines"¹⁰⁹.

Les difficultés liées à l'ambiguïté de l'emploi du mot berbère avaient déjà été constatées. G. Camps notamment a proposé de désigner comme "paléo-berbère" les hommes peuplant le Maghreb à partir du Capsien, soit à partir du VIII^e millénaire avant notre ère¹¹⁰. Dans la lignée des travaux de ce savant, C. Lepelley a fait le choix d'employer cette appellation pour qualifier le monde de tradition libyque contemporain de la domination romaine qu'il distingue de l'Afrique "romano-punique"¹¹¹. Or, le terme "paléo-berbère" peut également générer des confusions car même s'il ne concerne pas les périodes suivant la conquête arabe, il couvre tout de même une phase chronologique très large. Il présente le risque de gommer les changements tout comme les particularités géographiques dans les modes de vie et la culture des populations vivant en Afrique durant les temps anciens.

Cette mise au point est primordiale. Elle montre le besoin de développer notre réflexion et notre façon d'étudier et de nommer ce type de vestiges. Elle ne facilite pas en revanche l'interprétation des découvertes faites par nos prédécesseurs en dehors de quelques cas sur lesquels l'analyse se concentrera dans les points qui suivent. Ils confirment l'intérêt d'une telle démarche de recherche et l'existence d'un vaste champ d'investigation.

Caractéristiques techniques, chronologiques et environnement.

Quels critères d'identification ?

Dès la fin du XIX^e siècle, plusieurs villages ou bourgs ont été identifiés à l'intérieur des provinces romaines ou en marge de celles-ci. Si pour beaucoup, ils ont été interprétés comme des établissements berbères ou indigènes parce qu'ils étaient difficilement datables¹¹², un certain nombre d'entre eux en revanche fut qualifié dès leur découverte de "villages antiques"

107 Gsell 1927, 22.

108 Leveau 1993, 162.

109 Hamdouné 2018, 10.

110 Camps 2007, 58-60.

111 Lepelley 2005, 31.

112 Joly 1909, 1910 et 1911. P. Pallary, préhistorien, signale plusieurs vestiges "berbères" localisés au cours de ces nombreuses prospections dans l'ex-département d'Oran et reportés systématiquement dans l'Atlas.

en particulier au Maroc¹¹³ et en Algérie occidentale¹¹⁴. Ainsi, “bien que l'on fût d'accord pour admettre que certaines de ces habitations étaient préislamiques, de nombreux archéologues et historiens étaient convaincus qu'il n'y avait aucun moyen de connaître plus précisément la date à laquelle elles remontaient. Ces sites furent donc considérés très souvent comme des domaines d'investigation stériles”¹¹⁵.

Plus récemment, dans les années 1960, P. Leveau a recensé des habitats antiques occupés par des tribus dans l'arrière-pays de Cherchell, à partir de certaines caractéristiques. Pour lui : “les Romains ont systématiquement développé des techniques de construction caractérisées par l'emploi de la pierre taillée et du mur lié au mortier de chaux. Matériaux et techniques de construction permettent donc de regrouper les vestiges d'habitats en deux catégories essentielles définies comme indigène et romaine. (...) Est définissable comme ‘indigène’ un habitat où les éléments constitutifs caractéristiques d'une économie ou d'une technologie élaborée et diversifiée sont pratiquement inexistantes. C'est le cas typique des maisons et des villages dont les vestiges seraient indatables si l'on n'y observait quelques fragments d'*opus signinum*, quelques pierres taillées, toujours les mêmes d'ailleurs (montants de porte, seuils, éléments de pressoir), et si l'on n'y ramassait des tessons de poteries sigillées”¹¹⁶.

Ces mêmes remarques peuvent être formulées pour des sites localisés au nord et au sud de *noua praetentura*, sur les feuilles 32 et 43 de l'*Atlas* : ils ont parfois livré quelques éléments de la culture matérielle romaine¹¹⁷.

À partir des travaux menés durant son époque, S. Gsell s'est interrogé sur les diverses caractéristiques que pouvaient présenter ces *castella* habités par des populations tribales. Outre les éléments signalés ci-dessus, quatre caractéristiques principales apparaissent. En premier lieu, il signale à la suite des observations de P. Pallary, l'existence d'un appareil “berbère”¹¹⁸ similaire à celui des villages antiques prospectés par La Blanchère qui en décrit ainsi l'aspect : “des dalles naturelles irrégulières sont dressées sur un de leurs côtés, et font deux parois extérieures, entre lesquelles est un remplissage formé de moellons assez petits. Ce système est souvent employé pour la première assise, celle qui portait les autres. Il y a ensuite le mur en pierres sèches, qui était certainement calfeutré avec de la terre, disparue depuis longtemps. C'est le système qui a le mieux résisté, car il n'y avait pas de mortier”¹¹⁹. Il livre un croquis de ce type de double revêtement à Tidernatin (fig. 5). Mais il est possible que les modes de construction aient évolué d'une période à une autre, et d'une région à l'autre : les murs construits à Ichoukkane durant la Protohistoire présentent peut-être des

113 Voinot 1913, et Voinot 1916. À partir de caractéristiques typologiques architecturales et par la présence de *tumuli*, il date les nombreux villages qu'il a prospectés “au cours de la période comprise entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le VIII^e siècle de notre ère” (Voinot 1916, 273). Signalons aussi l'étude plus récente et très intéressante de Marion 1957, pour la région d'Oujda.

114 Par exemple Blanchère 1913 et 1920 ; pour la région qui nous intéresse : La Blanchère 1883.

115 Lawless 1972, 453.

116 Leveau 1984, 475-476.

117 Cf. infra en particulier Koliaa (AAA, 32, n°95).

118 Gsell 1927, 225-226.

119 La Blanchère 1883, 28. Il précise aussi la présence d'un appareil plus proche de celui des habitations contemporaines composé de petites pierres et d'un mortier sans ou presque sans chaux et souvent effondré. Ces différences pourraient révéler des phases chronologiques différentes si une étude approfondie pouvait être menée.

différences par rapport aux murs “libyques” de Tiddis. Surtout, il est fort possible que les techniques employées durant l'Antiquité diffèrent de celles des périodes suivantes. Ainsi, nous nous heurtons continuellement au même problème de manque de données et d'études détaillées de ces sites.

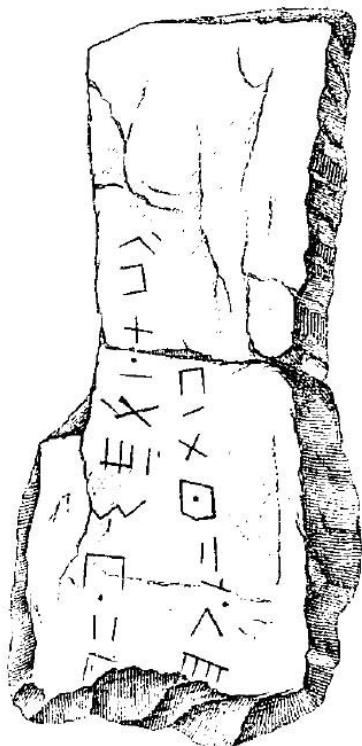


Fig. 5a. L'inscription libyque de Kerbab, version 1
(La Blanchère 1883, pl. VII).

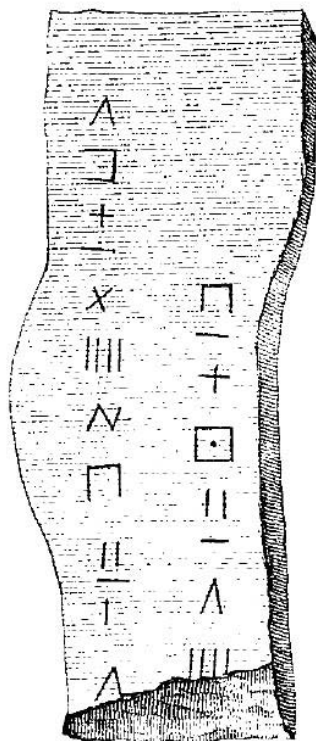


Fig. 5b. L'inscription libyque de Kerbab,
version 2 (La Blanchère 1883, pl. VII).

La deuxième et la troisième observation sont d'ordre topographique. La grande majorité des établissements ne sont pas situés en plaine mais occupent une position élevée, le plus souvent sur un éperon barré bordé par des cours d'eau¹²⁰. Ainsi, la défense naturelle des lieux à travers un relief très escarpé, renforcée par la construction d'enceintes¹²¹, et la présence de sources d'eau en quantité suffisante ont été des critères privilégiés dans l'élection d'un lieu de vie¹²². Ces deux dernières caractéristiques peuvent néanmoins être communes à toutes les époques pour répondre à ces deux mêmes besoins.

120 Constat présent aussi chez Marion 1957, 127, 129.

121 Gsell 1927, 243 ; cf. aussi les sites décrits ci-dessous.

122 Gsell 1927, 238 ; c'est le cas par exemple d'Ichoukkane en Numidie mais de bien d'autres sites encore (cf. par exemple Guerbabi 1979).

Une quatrième caractéristique est à mon sens plus importante pour l'identification de ces sites¹²³. Il s'agit de la proximité géographique entre les villages et les nécropoles de tombeaux anciens. Là encore, selon les auteurs, les appellations de ces monuments funéraires varient et si le terme générique de "bazina" fut largement usité, les mentions de "tombeaux circulaires" et de "tumulus" sont aussi présentes sans qu'il soit pour autant possible de se faire une idée précise de leur architecture. En réalité, ces termes pourraient concerner aussi bien des monuments de même type et de même période que des monuments appartenant à des époques distinctes s'échelonnant de la période préhistorique au début du Moyen Âge. Plusieurs spécialistes rappellent que dans les zones telliennes et dans les hautes-plaines, la construction de tombeaux de ce type, avec plus ou moins de différences d'ordre technique, a perduré au cours de toute la période préislamique¹²⁴, en particulier durant l'époque romaine, chez les populations locales ayant conservé un mode de vie traditionnel. Les exemples tardo-antiques les plus connus sont les Djeddars localisés dans la région de la *noua praetentura*, à Frenda, dans les environs de Tiaret¹²⁵, ou le mausolée du Gour (VII^e siècle) au Maroc¹²⁶. Mais il existe de nombreux autres cas tardifs¹²⁷ qui témoignent "de pratiques funéraires fort anciennes, propres aux traditions libyques païennes" et parfois de l'adoption de la religion chrétienne bien visible dans certains cas¹²⁸. La présence de monuments funéraires de tradition libyque autour de plusieurs villages – nombreux selon les régions¹²⁹ – conforterait une datation ancienne de ces implantations humaines¹³⁰ (tab. 2).

En Maurétanie césarienne occidentale, un site remarquable, Mechera Sfa¹³¹, situé à 30 km à vol d'oiseau à l'ouest de Tiaret, est un des rares villages de la région où l'occupation au cours de la période romaine est attestée par plusieurs éléments. Il répond au schéma du village installé en hauteur, sur un éperon barré au bord de l'oued Mina, et entouré par une ou plusieurs enceintes. À l'intérieur, les visiteurs successifs ont pu observer des ruines de maisons construites en pierre à l'aide d'un mortier de terre et dépourvues de briques ou de tuiles. La Blanchère note la présence de tessons de "poterie romaine et berbère de qualité commune"¹³². Autour, plusieurs nécropoles présentant des monuments funéraires aux modes de constructions différents, dolmens, tumuli, bazinas, révèlent des phases d'occupation successives remontant peut-être à la Préhistoire¹³³. Un monument rappelant la forme du dolmen mais construit pour partie en pierres de taille avait attiré l'attention

123 Elle fut d'ailleurs également soulignée par S. Gsell (Gsell 1927, 260) et d'autres savants (Marion 1957, 131).

124 Marion 1957, 131-132 ; Camps 1995, 2420-2421 ; Leveau 2018, 89.

125 Kadra 1993 ; Camps 1995 ; Laporte 2005 ; Hamdoune 2018, 357-360.

126 Hamdoune 2018, 336-338.

127 Dans l'ancien camp romain de Sadouri (Laporte 2009, 34) ; dans le Bellezma (Fentress *et al.* 1993, 111).

128 Hamdoune 2018, 361.

129 Par exemple en Algérie occidentale : Pallary 1887, 451 ; Joly 1910. Pour le Maroc : Voinot 1913, 527 ; Voinot 1916, 266 et suiv.

130 Comme le souligne Gsell 1927, 260 : "quant aux sépultures indigènes – qui ne sont pas toutes de l'époque des rois –, on n'en élevait auprès des villages comme auprès des villes, et même à l'écart des lieux habités".

131 AAA, 33, n° 3. Notamment étudié par La Blanchère 1883, 111-115 ; cf. la courte synthèse récente dans Laporte 2017, 77-80.

132 La Blanchère 1883, 112.

133 Laporte 2017, 77-80.

de La Blanchère : il présentait des symboles chrétiens gravés à l'extérieur : une colombe, un poisson et une lampe romaine¹³⁴. Il se situe à l'ouest du bourg, sur l'éperon rocheux dans une nécropole tardo-antique chrétienne datable du v^e siècle par cinq inscriptions latines chrétiennes¹³⁵, dont celle d'un *magister*¹³⁶ datant de 408. Pour C. Hamdoune, "l'agglomération apparaît plus libyque que romaine, mais non sans relations anciennes avec le monde romain du fait de sa situation en un lieu de passage"¹³⁷. C'est sans doute cette position géographique qui explique l'existence de liens matériels avec la sphère romaine, ce qui la différencie nettement des sites recensés sur les feuilles de Mascara et Saïda, plus isolés. Mais dans son ensemble, le site de Mechera Sfa présente peu de caractéristiques architecturales romaines ; les habitations par exemple en paraissent dépourvues. L'influence romaine se fait surtout sentir dans l'architecture funéraire chrétienne allant de pair sans doute avec l'adoption du christianisme chez ces populations maures.

Pour certains, ces villages conservent d'autres types d'aménagement liés au mode de vie de leurs habitants qui "vivaient de l'agriculture et de l'élevage avec des mouvements de transhumance d'ampleur variable"¹³⁸. La Blanchère a repéré par endroits que les pentes autour des villages avaient été aménagées en terrasses pour accueillir des jardins ; il a relevé parfois des traces d'irrigation¹³⁹. De même, les prospections ont identifié des espaces ceints d'une clôture et interprétés comme des enclos à bestiaux. Plusieurs villages présentaient également des silos destinés à la conservation des céréales cultivées localement¹⁴⁰.

Les bourgs et les villages

Sans la reprise d'un travail de terrain, il est impossible de confirmer si tous les établissements "antiques" signalés par La Blanchère et les autres explorateurs ont bien été occupés au cours de l'Antiquité, qu'il s'agisse de la période préromaine ou de la période romaine. Je me concentrerai donc sur les cas où les indices mentionnés ci-dessus sont présents et qui appuieraient l'hypothèse d'une occupation antique¹⁴¹.

Feuille AAA	Tombeaux circulaires	Villages avec des tombeaux voisins
Mascara (32)	62 sites	3 villages
Saïda (43)	132 sites	34 villages

Tab. 2. Les nécropoles de tombeaux anciens recensées par l'Atlas dont celles associées à des villages.

134 La Blanchère 1883, 74.

135 Hamdoune 2018, 372.

136 *CIL*, VIII, 21551.

137 Hamdoune 2018, 352.

138 Hamdoune 2018, 43 ; Leveau 2018, 90 : on pourrait alors les qualifier, selon l'étendue de leur parcours, de "semi-nomades".

139 La Blanchère 1883, 44, 54, 62, etc.

140 La Blanchère 1883, par exemple 31, 39, 56.

141 Les villages sont tous reportés sur les figures 2 et 3.

Au nord de la noua praetentura

À Saint-Hippolyte, actuelle Mamounia (AAA, 32, n° 9), sont présents sur la montagne, outre des restes de nombreux silex taillés, “des vestiges de constructions antiques”. On y voyait encore un mur en pierres sèches présentant un certain nombre d'ouvertures et se prolongeant sur une longueur de plus d'un kilomètre. À proximité, des “tumuli”¹⁴² et des “tombeaux rectangulaires” sont signalés¹⁴³. Il est toujours difficile d'identifier typologiquement les tombeaux mentionnés. Mais leur présence à proximité immédiate du village indiquerait un lien avec ce dernier et confirmerait donc l'ancienneté de l'habitat dans un secteur occupé dès la Préhistoire. Les tombeaux présentent une évolution architecturale qui sous-entend aussi une occupation plus ou moins longue de ce secteur.

Au nord de l'Ouizert, deux villages (AAA, 32, n° 29 et 30) signalés précédemment car l'un d'entre eux présentait une maison de construction romaine, peuvent être interprétés comme antiques. Les tombeaux très nombreux dans leur voisinage¹⁴⁴ confortent l'hypothèse d'habitats de populations tribales. La maison pourrait être celle d'un personnage important du village n° 29. Aucun tesson de céramique “romaine” n'est recensé, seules des poteries modelées ont été signalées dans les tombeaux, non datés.

Le village de Koliaa semble se situer à proximité même du tracé de la *noua praetentura* (AAA, 32, n° 95). Il occupe un plateau difficile d'accès et présente les restes d'une muraille faite de blocs de lits de roche locale qui enserrait des habitations de forme carrée composées de deux pièces¹⁴⁵. La Blanchère note l'absence de tuiles et suppose que les maisons étaient couvertes d'un toit végétal ou d'un toit-terrasse. Mais il relève la présence d'une citerne destinée à recueillir les eaux de pluie présentant des restes de mortier de tuileau relevant clairement de la technique romaine. Cette découverte prouve que le site était occupé durant cette période.

Au sud de la noua praetentura

Le village de Dra el Remel (AAA, 32, n° 96) – ou Bled el Remel – a d'abord été identifié comme un fort turc, mais la découverte de fragments d'inscriptions impériales a par la suite conduit La Blanchère à l'identifier comme un village antique¹⁴⁶. La présence de “tumuli”¹⁴⁷ dans le secteur renforce aussi la thèse d'une occupation ancienne¹⁴⁸.

142 Pallary 1887, 53.

143 Pallary 1893.

144 Pallary 1887, 52.

145 La Blanchère 1883, 31-32.

146 *CIL*, VIII, 9744. La Blanchère 1883, 64.

147 L'emploi du terme tumulus en dehors de tout autre chez ce savant n'exclut pas des formes architecturales différentes ; ayant travaillé surtout sur le terrain italien, il devait être moins familiarisé avec la nomenclature employée en Afrique – d'ailleurs récente. Ce terme doit être à mon avis perçu comme une appellation générique. Comme le souligne G. Camps, la présence de bazinas dans des nécropoles comptant également des tumuli expliquerait pourquoi de “nombreux auteurs ne jugent pas utile de les distinguer de ces derniers” (Camps 1961, 158).

148 Pallary 1887, 51.

Kerkab (AAA, 32, n° 97) occupe également un rocher escarpé¹⁴⁹. Le village est entouré d'une enceinte contre laquelle s'appuyait une partie des nombreuses maisons construites à l'intérieur (fig. 6). Plusieurs sources sont localisées à l'extérieur du village et il semble que l'une d'entre elles jaillissait jadis au centre du village dans une construction d'où elle était captée puis redirigée à travers un conduit vers les pentes du plateau pour irriguer des cultures. Près du village, plusieurs "tumuli" ont été trouvés par La Blanchère ; l'un des tombeaux a livré une inscription libyque (fig. 6, en H, et fig. 5)¹⁵⁰. Elle prouve que ce secteur était occupé par une population de langue et de culture libyques : la datation de son implantation peut donc être ancienne. On ne peut préciser la durée de l'occupation du village qui a pu perdurer tout au long de l'Antiquité dans cette zone située au sud de la *noua praetentura*, en dehors de l'espace provincial.

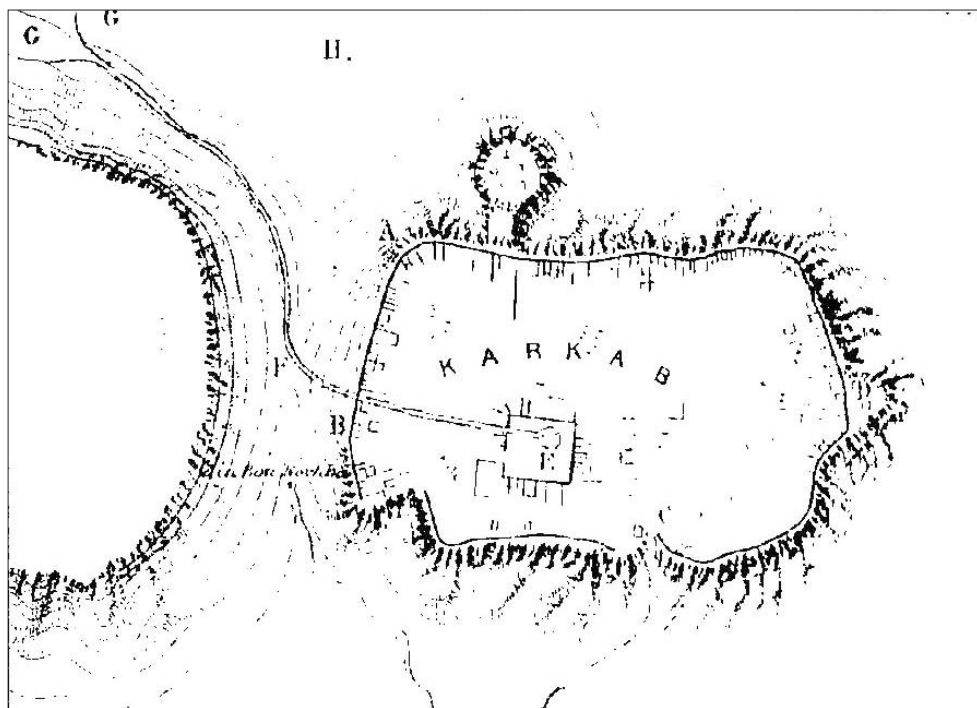


Fig. 6. Plan du site de Kerkab (La Blanchère 1883, pl. III, fig. 2, sans échelle).

Je ne reviendrai pas sur le site d'Ain Balloul (AAA, 32, n° 126) présenté plus haut et que j'aurais tendance à considérer comme un village tribal¹⁵¹, ni sur celui de Bou Amar (AAA, 32, n° 127) qui entre dans la même catégorie. En revanche, les précisions chronologiques font pour le moment défaut.

149 La Blanchère 1883, 43-44.

150 La Blanchère 1883, 45, pl. VII, fig. 4, n° 4.

151 Cf. supra § 2.1.

Les établissements qui suivent sont localisés sur la feuille de Saïda où les villages en lien avec des nécropoles de tombeaux anciens sont bien plus nombreux que sur la feuille de Mascara (fig. 3). Il s'agit de : Aïn Takerkaza (AAA, 43, n° 1), Aïn Tagouraya (AAA, 43, n° 3), Tafrent (AAA, 43, n° 8), Aïn Khachba (AAA, 43, n° 10), Sidi Abdallah Ben Djemel (AAA, 43, n° 11), Aïn Nour (AAA, 43, n° 18), Aïn Tefessour (AAA, 43, n° 19), Amelza (AAA, 43, n° 24), Djebel Hafid (AAA, 43, n° 31), Djebel Hadjira (AAA, 43, n° 36), Djebel Aïad (AAA, 43, n° 49), Zarnige (AAA, 43, n° 50), Amedles (AAA, 43, n° 52), Sedira (AAA, 43, n° 53), Aïn el Hadjar (AAA, 43, n° 56), Sidi Mammarr (AAA, 43, n° 61), Saïda (AAA, 43, n°x64), du n° 66, Chabet el Zeboudj (AAA, 43, n° 67), du Djebel Abd el Karim/El Ferinina (AAA, 43, n° 69), du n° 72, Bou Sedourn (AAA, 43, n° 73), du n° 74, du n° 75, du n° 79, Sidi Ali Terham (AAA, 43, n° 83), Souaouine (AAA, 43, n° 85), Sidi Bel Fetouh (AAA, 43, n° 90), Fournal (AAA, 43, n° 91), Aïn Sidi Youssef (AAA, 43, n° 113), du n° 134, Oum el Doud (AAA, 43, n° 136), Aïn Timetlas (AAA, 43, n° 158), El Khalfi (AAA, 43, n° 167), Tafaraoua (AAA, 43, n° 168) et Kralfallah (AAA, 43, n°175).

Ces villages présentent des caractéristiques similaires aux sites de la feuille de Mascara : construits en pierres sèches – le mortier de terre, s'il existait, aura disparu –, ils occupent généralement des sites en hauteur. Ils sont installés à proximité de sources, comme l'indique d'ailleurs le toponyme "Aïn", d'autres présentent des puits construits en pierres comme à Oum el Doud (n° 136).

Sur le site de Chabet el Zeboudj (AAA, 43, n° 67), un tesson de poterie dont un dessin a été publié (fig. 7), correspondant vraisemblablement à une céramique modelée avec un décor simple, trouve un équivalent dans un tesson de même type mis au jour dans la bazina n° 10 fouillée récemment par A. T. Sahed dans la région de l'oued M'zi (Laghouat)¹⁵². Cet élément pourrait être un argument quant à l'ancienneté de l'occupation du village¹⁵³.

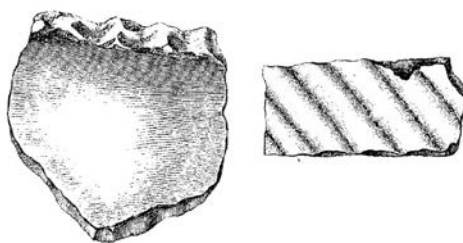


Fig. 7. Tesson de céramique modelée de Chabet el Zeboudj à gauche et de céramique fine de Mtalsa à droite (La Blanchère 1883, pl. VII, sans échelle).

152 Sahed 2016, 18, fig. 14.

153 Les études céramologiques manquent toutefois pour classer les formes de céramique modelées locales et leur permanence.

Certains sites offrent des caractéristiques propres à la culture romaine. Le village entouré d'une enceinte quadrangulaire au n° 79 était surnommé le "Camp romain". Il conservait des restes de citernes qui ne sont pas décrites, mais qui à l'instar du site de Koliaa, ont peut-être été construites à l'aide de techniques romaines, ce qui expliquerait que le site ait été interprété au départ comme romain.

Au n° 100, à El Beyazi, l'*Atlas* précise que ce village antique a livré des pierres de taille. Cette mention rappelle le cas d'autres sites localisés également au sud de la *noua praetentura* qui ont d'abord été identifiés comme des fortins romains en raison de leurs modes de constructions comme la Ferme Romanette, et qui sont aujourd'hui plutôt considérés comme des fermes fortifiées où vivaient des notables maures¹⁵⁴.

À Fournal (n° 91), La Blanchère a prospecté trois groupes de ruines associés à des "bazinas" mentionnées dans l'*Atlas*. Il a relevé la présence de monnaies impériales mais souligne l'absence de toute "trace d'appareil romain"¹⁵⁵. Ces monnaies romaines laissent supposer l'existence de liens économiques entre cette zone méridionale et l'espace provincial, mais difficilement datables.

Les "bazinas" se situent à proximité des villages, souvent sur les hauteurs, dominant les sites d'habitat ou bien à une altitude équivalente, sur des mamelons voisins. Comme le montre la carte (fig. 3), outre les tombeaux signalés autour des villages, une grande majorité des sites listés sur la feuille 43 correspond à d'autres nécropoles pouvant se situer plus ou moins loin des bourgs ; plusieurs d'entre elles forment des groupes isolés, sans signalement d'établissements civils à proximité¹⁵⁶.

Nous disposons de peu de données sur ces "bazinas"¹⁵⁷ et leur typologie. Au n° 74, ces monuments sont surmontés d'une pierre verticale. Il s'agit sans doute d'un critère chronologique important, mais en l'état, encore peu révélateur.

À Sidi Ali Terham (AAA, 43, n° 83), des "bazinas" de grandes dimensions étaient probablement des sépultures individuelles ou collectives destinées aux défunts issus de familles locales importantes. D'autres sont présentes au n° 34 de la même feuille. Traditionnellement, les tombeaux monumentaux étaient entourés d'une nécropole, comme c'est le cas pour le tombeau préromain du Medracen au nord des Aurès ou le tombeau tardif d'Abalessa au Sahara¹⁵⁸. Dans la région de Saïda, en particulier dans les zones montagneuses, ces monuments funéraires sont un indice direct de la présence de chefs de clans et de

154 Benseddik 1980 ; Hamdoune 2018, 180, qui mentionne aussi l'éventualité de propriétaires vétérans.

155 La Blanchère 1883, 68.

156 Ce constat fait écho à celui de Gsell 1927, 260.

157 À l'inverse de La Blanchère employant systématiquement le terme tumulus, le mot bazina est utilisé de façon exclusive et sans distinction typologique par A. Joly, auteur des prospections – plus tardives que l'auteur précédent – rapportées sur la feuille 43 de l'*Atlas*. G. Camps rappelle que le mot "bazina", qui signifie seulement "butte" en berbère, est mal adapté à l'archéologie maghrébine car il était employé seulement en Algérie orientale et en Tunisie à l'époque contemporaine alors que ce type de monuments funéraires à degrés est présent dans tout le Maghreb sous des termes différents (Camps 1961, 159).

158 Camps 1961, 201, qui rappelle pour le Medracen que la nécropole qui l'entoure est inscrite dans une enceinte en "appareil berbère" ; Hamdoune 2018, 353-354.

communautés tribales nombreuses qui devaient être en grande partie sédentaires. Les nécropoles se trouvant isolées des zones d'habitat seraient quant à elles la preuve que les lieux avaient une importance pour ces familles qui choisissaient de s'y faire inhumer par tradition, qu'elle soit d'ordre religieux ou social¹⁵⁹. C'est ce qui apparaît clairement dans la région du Chott el Chergui dont la partie septentrionale figure sur la feuille 44 de l'*Atlas*. Si des nécropoles sont présentes sur les hauteurs au nord de la sebkha, plusieurs "bazinas" sont mentionnées sur les bords mêmes du lac salé alors qu'aucun village n'est recensé dans ce secteur. Le lac est localisé dans une zone de forte transhumance qui semble avoir été depuis des temps reculés un des passages privilégiés empruntés par les pasteurs et leurs troupeaux entre le domaine saharien et le Tell selon les saisons¹⁶⁰. C'est ce que confirment ces tombeaux. Les rives du Chott avaient probablement une signification particulière aux yeux des populations locales qui ont fait le choix de s'y faire ensevelir.

Deux autres sites attirent notre attention bien que La Blanchère ne mentionne pas de tombeaux indigènes dans leur cas. Le village de Tidernatine (AAA, 43, n° 63) est installé sur un plateau entouré de profonds ravins¹⁶¹, en face de l'ancienne Saïda, il était protégé par une muraille en pierres sèches d'une épaisseur moyenne d'1,40 m (fig. 8). Contre le mur sud du rempart, à l'extérieur, des enceintes auraient servi d'enclos à troupeaux. À l'intérieur, des constructions carrées ou rectangulaires de 4 à 5 mètres de côté peuvent avoir servi d'habitations présentant un "parement berbère" (fig. 9). L'*Atlas* rapporte que l'une d'elles a livré une meule – sans détail sur sa forme –, une autre du blé grillé. Des fondations de tours rondes ont été identifiées comme des greniers. Surtout, la découverte d'une base de colonnette présentant trois tores sur une base quadrangulaire confirme l'ancienneté du site. Pour La Blanchère, elle faisait partie d'un petit monument culturel (fig. 9). À l'ouest, à l'extérieur de l'enceinte, il signale une construction autour de la principale source localisée dans le secteur qui aurait servi d'après lui à la protéger ; il considère en effet que Tidernatine abritait avant tout une garnison. Toutefois, rien ne permet de confirmer cette hypothèse : les enclos destinés aux troupeaux indiqueraient plutôt une occupation civile.

Plus au sud, la ville de Mtalsa (AAA, 43, n° 157) semble avoir été très peuplée¹⁶². Installée sur une colline, elle était enserrée dans une enceinte (650 m x 200/150 m) faite de pierres pour partie taillées dont les murs conservaient par endroit une hauteur d'1,50 m (fig. 10). À l'intérieur, des quartiers de maisons séparés par des voies étaient reconnaissables. Les habitations avaient pour beaucoup (fig. 10) une cour avec trois à quatre pièces au fond ; dans la cour, des "réduits" circulaires auraient servi au stockage des denrées selon La Blanchère. Des silos avec un revêtement de pierres sont également présents dans la ville. Des tessons de "poterie fine" trouvés sur place sont interprétés par C. Hamdoune comme des tessons de céramique romaine¹⁶³ bien que le dessin sommaire publié soit difficilement rattachable à une

159 "La nécropole devient le signe et le témoin de la solidarité tribale". Certains rassemblements périodiques comme les "foires" pouvaient se tenir à proximité de ces tombeaux, symbolisant le "sol des ancêtres" (Hamdoune 2018, 39).

160 Leveau 2018, 77.

161 La Blanchère 1883, 46-48.

162 La Blanchère 1883, 54-58.

163 Hamdoune 2018, 350.

forme connue¹⁶⁴ (fig. 7). Le rempart oriental était longé par une rivière au bord de laquelle ont également été creusés des puits anciens présentant un revêtement de pierres. Des jardins et de nombreuses maisons se situaient en dehors de la ville ; un autre espace muni d'une enceinte était voisin au sud-est. Pour La Blanchère, "nous sommes ici en présence d'une ville, la plus considérable de la contrée, d'une ville de Berbères sédentaires, aussi cultivateurs que bergers". Toutefois, il faut souligner que s'il considère que la ville a été occupée avant l'arrivée des Romains, et tout au long de la période romaine, les données archéologiques ne sont pas encore suffisantes : ni nécropole, ni inscription libyque, ni mobilier archéologique, ne confirment pleinement cette hypothèse au demeurant fort intéressante.

Outre l'agriculture et le pastoralisme qui comptaient parmi les principales activités des habitants locaux, d'autres types d'exploitation et de production ont été localisés. L'activité minière est attestée à Rar el Hadid (AAA, 43, n° 44 : le "Trou du Fer") où la mine abandonnée était entourée de fragments de minerai de fer et de scories¹⁶⁵ ; et à Rar el Koheul (AAA, 43, n° 94) où l'on a reconnu "des galeries anciennes pour l'extraction du plomb". Le début et la durée d'exploitation de ces gisements ne sont pas datés précisément. Enfin, à Aïn Azereg (AAA, 43, n° 78), où trois agglomérations ont été identifiées, "un monticule recouvre les ruines d'une poterie, dont les fours sont reconnaissables et dont les produits ont laissé de nombreux fragments dans le sol"¹⁶⁶. Aucun dessin n'a été publié, ce qui ne permet pas d'identifier les formes produites dans cet atelier, ni de proposer une datation.

164 Selon M. Bonifay, il pourrait s'agir, "très hypothétiquement", d'une forme guillochée de sigillée C5 ; ce type de sigillée a été produit entre la seconde moitié du V^e siècle et le début du VI^e siècle. Je le remercie pour ce renseignement.

165 La Blanchère 1883, 15 et 40. Ou "Ghar el Hadid".

166 La Blanchère 1883, 59.

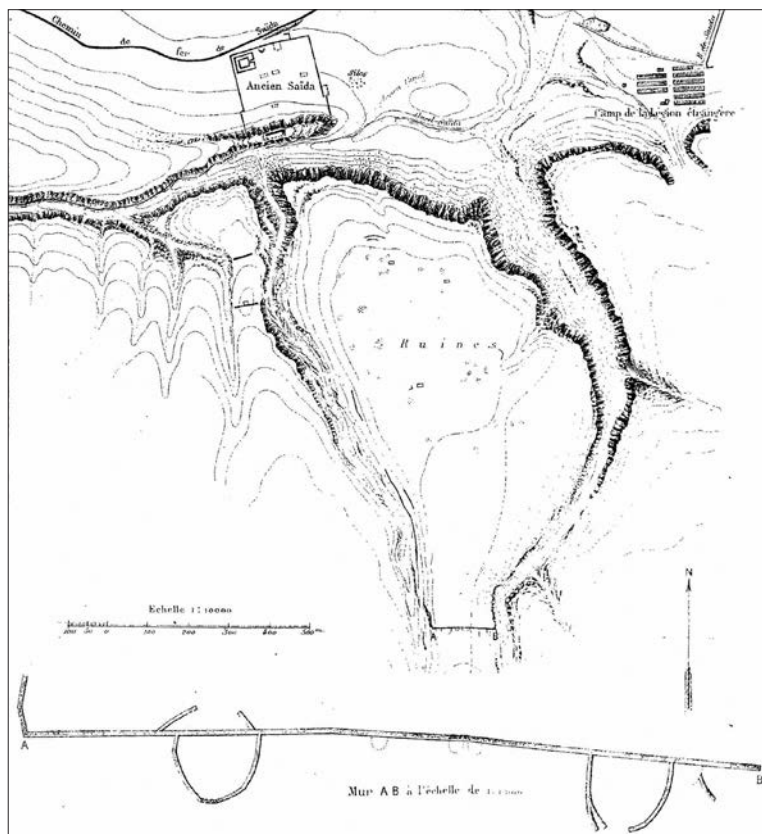


Fig. 8. Plan du site de Tidermatine (La Blanchère 1883, pl. IV).

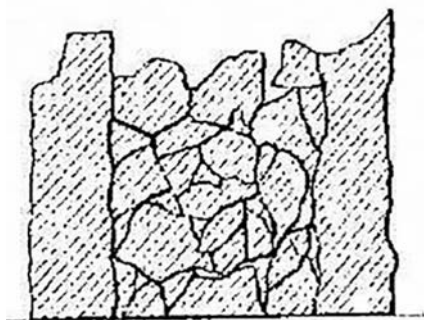


Fig. 9a. Coupe du parement de mur "berbère" de Tidermatine (La Blanchère 1883, pl. VII, sans échelle).



Fig. 9b. Base de colonnette de Tidermatine (La Blanchère 1883, pl. VII, sans échelle).

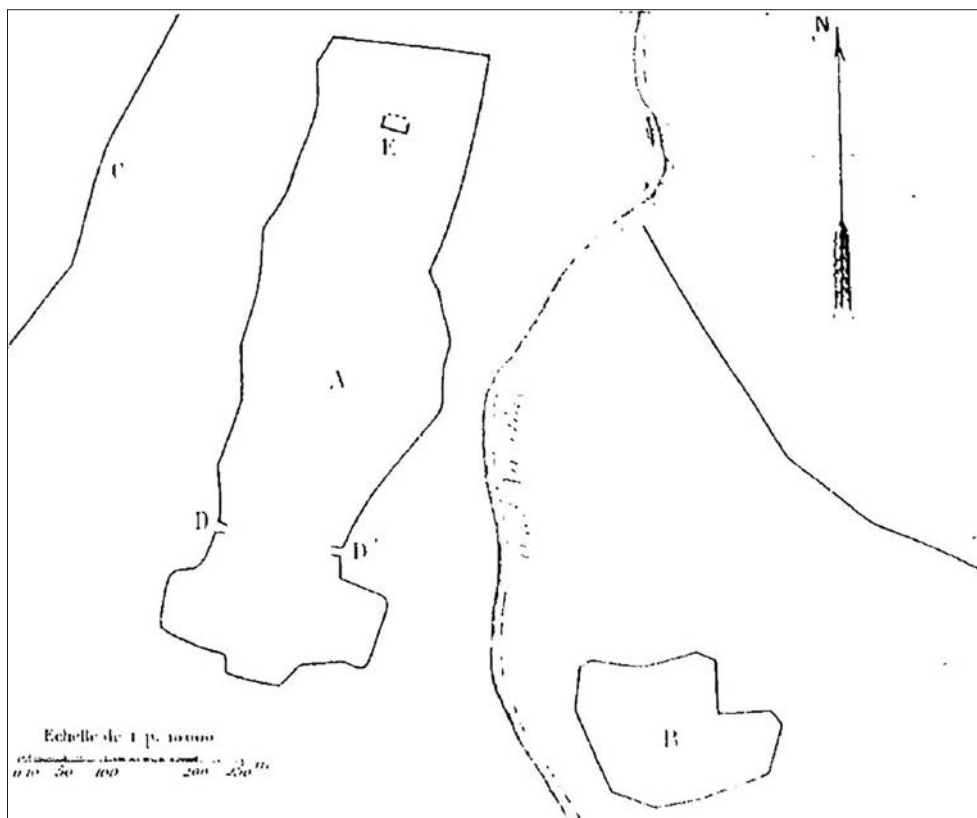


Fig. 10a. Plan du village de Mtalsa : A. Mtalsa. B. Faubourg détaché au delà de l'Oued-Timetlas. C. Traces du mur des jardins. D., D'. Portes. E. Petit marabout ruiné (La Blanchère 1883, pl. VII).

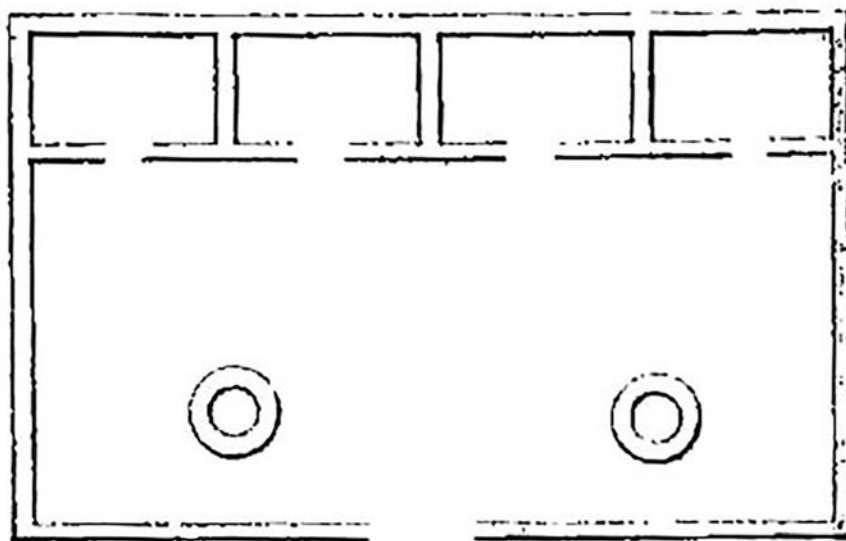


Fig. 10b. Plan d'une maison de Mtalsa (La Blanchère 1883, pl. VII, sans échelle).

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'examen de la documentation archéologique ancienne dans la région de Mascara et de Saïda s'étendant de part et d'autre du tracé de la *noua praetentura* conduit à plusieurs constats sur les modalités de l'occupation humaine durant l'Antiquité. Nous avons vu qu'en règle générale, les vestiges romains sont moins denses et moins étendus que dans le reste des provinces africaines localisées à l'est. Cette situation paraît correspondre à une réalité historique, toutefois, il faut souligner que l'Algérie occidentale n'a pas encore été suffisamment prospectée. Les travaux postérieurs de P. Cadenat et de P. Salama montrent en effet l'utilité de la reprise des recherches et l'apport des découvertes fortuites. Plusieurs sites supposés militaires révèlent qu'ils ont pu avoir une fonction différente après un réexamen des données, malheureusement encore limitées. Les villes romaines dont le nombre est peu élevé sont pour ainsi dire très mal étudiées en raison de l'absence de recherches archéologiques qui persiste encore de nos jours.

La reprise de la documentation ancienne, en s'appuyant sur l'apport des recherches récentes sur les peuples des confins et sur l'étude des tribus maures, nous a donné la possibilité de se recentrer sur des vestiges qui n'ont encore qu'assez peu attiré l'attention : les villages fortifiés ou *castella*. Pour confirmer l'ancienneté d'une partie d'entre eux, j'ai cherché à m'appuyer – avec prudence – sur des critères tangibles tels que la présence de tombeaux de tradition libyque et/ou l'existence de traces de l'usage de techniques romaines ou d'échanges culturels et commerciaux à travers la culture matérielle, l'épigraphie ou l'adoption du christianisme. Si cette démarche s'appuyant sur l'archéologie est encore timide, elle atteste que des communautés tribales sédentaires vivaient à la fois à l'intérieur de l'espace provincial et en marge de celui-ci, faisant ainsi écho aux sources anciennes et à l'épigraphie. Cette étude contribue donc dans un sens à réfuter la théorie, déjà contestée par ailleurs, de populations nomades et de l'insécurité des "frontières" ; elle prend ainsi modestement la suite de constats d'éminents spécialistes cités tout au long de cette étude. Les indices montrent qu'il s'agissait de communautés agro-pastorales cultivant leurs terres et profitant pour cela des ressources abondantes en eau ; certains aménagements – canalisations, terrasses – ont été repérés. Leurs troupeaux rassemblés dans des enclos à l'intérieur des villages ou à proximité immédiate bénéficiaient de riches pâturages notamment autour de Saïda, zone particulièrement boisée¹⁶⁷ n'impliquant pas ou peu de grands déplacements de transhumance à la différence des zones voisines plus méridionales moins bien pourvues.

Les activités d'exploitation et de production de ces peuples devaient avoir un rôle central dans les échanges commerciaux. Nous l'avons vu avec l'exemple de Mechera Sfa, dans la région de Tiaret, où la présence de céramique romaine et l'adoption de techniques ou d'éléments culturels et religieux confirment ces contacts sans doute facilités par le négoce de produits locaux. Cette situation est attestée pour des périodes plus anciennes comme le prouve le cas de l'*oppidum* préromain de Kef Smaar situé entre Tiaret et *Columnata*. Les fouilles de P. Cadenat ont mis au jour un contexte du II^e siècle a.C.-I^{er} siècle p.C. datable par la présence de tessons de céramique campanienne à vernis noir B-Oïde et d'amphores

167 Lawless 1972, 459.

italiques Dressel 1¹⁶⁸ ; elles montrent l'apport essentiel de l'étude du mobilier à la datation et à l'identification des sites et des relations commerciales. L'acheminement de produits tels que le vin et la vaisselle de table italiques depuis les ports méditerranéens locaux vers une région éloignée du littoral implique forcément une richesse et une prospérité locales¹⁶⁹. Elles ont permis la création de réseaux d'échanges dès cette époque, peut-être même avant, ce qui remet en cause nombre de préjugés historiographiques sur l'isolement des tribus locales avant l'arrivée des Romains mais également après, grâce à l'exemple de Mechera Sfa. Ces deux exemples ne devaient pas être des cas isolés : la reprise des recherches permettrait certainement d'en révéler d'autres.

D'une manière générale, les produits de la Maurétanie césarienne préromaine et romaine sont encore peu connus que ce soit par l'archéologie ou par les sources anciennes¹⁷⁰. Le traité géographique anonyme du IV^e siècle, l'*Expositio totius mundi et gentium*, rapporte que la province "fait le commerce du vêtement et des esclaves, elle a du froment en abondance"¹⁷¹. La production textile qui n'est que difficilement palpable par l'archéologie¹⁷² était fondée exclusivement sur l'apport de l'élevage. Elle a dû bénéficier de toutes les ressources locales ce qui inclut à mon avis l'activité pastorale des tribus maures vivant à l'intérieur de l'espace provincial mais également de celles venant de régions plus au sud dont une partie transhumaient jusqu'au nord de la *noua praetentura*¹⁷³. Les produits de l'élevage étaient un moyen d'échange contre d'autres produits qu'ils ne pouvaient se procurer autrement que par le négoce¹⁷⁴. Rappelons en effet que "la *noua praetentura* en elle-même n'est pas une frontière et l'interpénétration entre Maures et Romains se fait aussi bien au nord qu'au sud de la rocade"¹⁷⁵. L'archéologie, à travers les vestiges recensés dans cet article, confirme cette idée. Surtout, il me paraît intéressant de souligner que de part et d'autre de la voie sévérienne, les villages indigènes tout comme les tombeaux de tradition libyque se succèdent naturellement. Cela prouve, d'une part, une continuité des modes de vie depuis la période précédant les Romains jusqu'à la période romaine, et, d'autre part, qu'en soi le tracé de la

168 Cadenat 1972. Je remercie T. Mukai d'avoir pris le temps de confirmer mes propositions d'identification des tessons de Kef Smara. Le mobilier trouvé dans la région a fait l'objet d'une récente communication : Amraoui T., "Réflexions sur les réseaux d'échanges et les productions locales dans le sud de la Maurétanie césarienne occidentale à partir de la culture matérielle", communication présentée dans le cadre du Colloque *Pistes, circulation et échanges sur la bordure septentrionale du Sahara (Antiquité – Époque moderne)* organisé par S. Guédon à Alger, les 12 et 13 décembre 2018. Ce travail montre que dans la région de Tiaret, malgré le retrait de l'administration romaine, les relations économiques avec d'autres régions africaines ont perduré au moins jusqu'au VII^e siècle p.C.

169 Il existe d'ailleurs un autre cas : "la villa berbéro-romaine" de Aïn Sarb localisée dans la région de Mechera Sfa et fouillée par P. Cadenat qui a aussi livré des amphores Dressel 1 datables entre le I^{er} siècle a.C. et la première moitié du I^{er} siècle p.C. (Cadenat & Picard 1974). La poursuite des recherches localement pourrait montrer que ces deux établissements ne sont pas des cas isolés.

170 Cf. Amraoui 2017, et Amraoui sous presse.

171 *Expositio totius mundi et gentium*, 60.

172 Les principaux indices matériels de production textile concernent pour le moment la Numidie (Amraoui 2017).

173 À l'instar des récentes découvertes et hypothèses concernant le pays des Garamantes et la production de textiles localement (Mattingly *et al.* 2010, 195, fig. 3.83-84 ; Guédon 2014).

174 En particulier Leveau 2018, 74.

175 Hamdoun 2018, 59.

noua praetentura ne marque pas une rupture entre des territoires, l'un pacifié et romanisé, l'autre hostile et rebelle.

Cette continuité d'occupation et de contacts se trouve confirmée par des témoignages historiques tardifs concernant les royaumes maures locaux qui apparaissent durant la période tardive, conséquence sans doute du retrait du pouvoir romain dès la première moitié du V^e siècle¹⁷⁶. Ce sont ces populations locales maures et sédentaires qui ont ensuite été intégrées au royaume de Masuna, "le roi des tribus maures et des Romains"¹⁷⁷ selon une inscription latine d'*Altaua* datée de 508. Le formulaire de l'inscription atteste que le mode d'administration royal se conformait aux traditions locales romaines¹⁷⁸ et intégrait le domaine urbain classique : cette continuité prouve une interpénétration d'une part culturelle entre le monde romain et le monde tribal, et d'autre part géographique entre le Tell et les steppes puisque sa domination s'étendait au-delà de la *noua praetentura*. À plus de soixante kilomètres au sud-ouest d'*Altaua*, l'établissement de Sidi Medjahed¹⁷⁹ construit à l'aide de techniques romaines, situé au sud de *Numerus Syrorum*, au sud de la rocade sévérienne, est contemporain de quelques-uns des Djeddars situés à Ternaten dans la région de Tialet, à 160 km à l'est¹⁸⁰. Pour G. Camps, il semble que tout ce secteur, et plus généralement "la Maurétanie césarienne, au cours de la domination vandale puis byzantine, n'ait constitué qu'un seul royaume dont les maîtres successifs furent Masuna (508), Mastinas (535-571), Garmul (+579)"¹⁸¹. Ces tombeaux dynastiques monumentaux de tradition libyque montrent une influence saharienne mais également romaine et chrétienne : ces rois maures, chrétiens, seraient originaires de régions méridionales en marge de l'ancien espace provincial mais jadis en lien avec lui¹⁸². Ce phénomène est difficile à comprendre autrement que par la permanence de liens culturels entre ces deux sphères géographiques durant tout le temps de la présence romaine.

Si l'interprétation des nombreux villages situés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace provincial n'est pas toujours aisée compte-tenu de la nature des informations disponibles pour le moment, l'objectif de ce travail était de montrer tout l'intérêt de réinvestir ce vaste champ d'investigation resté jusqu'ici peu exploré. Mais pour faire évoluer notre connaissance des peuples africains sédentaires installés dans ces régions de Maurétanie césarienne occidentale, comme dans les provinces voisines, il est indispensable de reprendre un travail de terrain. Cette démarche permettra de mieux identifier les différents établissements et de les dater en isolant les caractéristiques techniques, architecturales – des maisons, des tombeaux –, et matérielles, en les alliant à des données issues de méthodes pluridisciplinaires (fouilles stratigraphiques, études du mobilier, prélèvements, analyses

176 Hamdoune 2018, 345.

177 *CIL*, VIII, 9835 : "*Rex gentium Maurorum et Romanorum*".

178 D'après Camps 1984, 192-197. L'inscription mentionne trois autres personnages : un "*praefectus*" et deux "*procuratores*". Deux d'entre eux portent toutefois des noms libyques (Hamdoune 2018, 345-346).

179 *AAA*, 41, n°3.

180 Liens établis notamment à partir des techniques de constructions mais surtout par la présence des mêmes marques de tâcherons sur les deux sites (Marion 1959).

181 Camps 1984. Pour C. Hamdoune, le cœur du royaume pourrait se situer entre les monts de Frenda et l'Ouarsenis (Hamdoune 2018, 348) ce qui correspond à la zone des Djeddars.

182 Camps 1995. Cf. aussi Hamdoune 2018, 349 : selon elle, Masuna était issu d'une famille qui entretenait des liens de vassalité avec Rome.

physico-chimiques, etc.). L'un des défis majeurs concerne la question de la datation qui reste, nous l'avons vu, la difficulté centrale.

Une telle entreprise conduira à mieux connaître et à mieux dater les modes vies, les relations avec le monde méditerranéen et le monde saharien de ces populations ayant vécu à l'intérieur ou en marge de l'Empire romain mais qui, malgré les résultats prometteurs des travaux et des révisions initiées depuis plusieurs décennies déjà, restent encore trop en marge des études archéologiques portant sur le Maghreb.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amraoui, T. (2017) : *L'artisanat dans les cités antiques de l'Algérie (1^{er} siècle avant notre ère-VI^e siècle après notre ère)*, Oxford.
- Amraoui, T. (sous presse) : "Productions littorales de Maurétanie césarienne et de Numidie : bilan et perspectives", in : Panella & Bonifay (à paraître).
- Baradez, J. (1949) : *Fossatum africae : recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine*, Paris.
- Benseddik, N. (1980) : "La ferme Romanette, Aïn Benia, Aïn bent Soltane : fortins ou fermes fortifiées", in : *XIIth International Congress of Roman Frontier Studies*, Oxford, 977-999.
- Benseddik, N. (1999) : "Septime Sévère, P. Aelius Rogatus et le limes de Maurétanie Césarienne", in : Lepelley & Dupuis 1999, 89-110.
- Berthier, A. (2000) : *Tiddis, cité antique de Numidie*, Paris.
- Blanché, F. (1913) : "Ruines berbères des environs d'Aïn-el-Turck", *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 223-230.
- Blanché, F. (1920) : "L'Aïn Nekrouf et les ruines berbères", *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 167-172.
- Boukhchim, N. et Ben Nasr, J., éd. (2016) : *Peuplement, territoire et culture matérielle dans l'espace méditerranéen*, Kairouan.
- Boukhenouf, A., Iaichouchen, O., Afir, K., Azrarak, K. (2017) : "Aperçu sur la vie rurale antique à travers le site archéologique de Mlakou 'antique Petra'", in : Mrabet 2017b, 209-221.
- Briand-Ponsart, C., éd. (2005) : *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Rouen-Le Havre.
- Briand-Ponsart, C. et Modéran, Y., éd. (2011) : *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*, Caen.
- Cadenat, P. (1972) : "Un établissement préromain dans la région de Tiaret (Oranie)", *Antiquités africaines*, 6, 29-58.
- Cadenat, P. et Picard, G.-C. (1974) : "La villa berbéro-romaine d'Aïn-Sarb (département de Tiaret, Algérie) suivi d'une Note sur l'ordre éolisant d'Aïn-Sarb", *Antiquités africaines*, 8, 73-88.
- Camps, G. (1961) : *Aux origines de la Berbérie : monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris.
- Camps, G. (1984) : "Rex gentium Maurorum et Romanorum. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VI^e et VII^e siècles", *Antiquités africaines*, 20, 183-218.
- Camps, G. (1994) : "Remarques sur la toponymie de la Maurétanie Césarienne occidentale", in : Le Bohec 1994, 81-94.
- Camps, G. (1995) : "Djedar", *Encyclopédie berbère*, 16, Aix-en-Provence, 2409-2422.
- Camps, G. (2007) : *Les Berbères. Mémoire et identité*, Alger, rééd. de 1980.

- Camps-Fabrer, H. (1953) : *L'huile et l'olivier dans l'Afrique romaine*, Alger.
- Cat, E. (1891) : *Essai sur la province romaine de Maurétanie césarienne*, Paris.
- Courtois, C. (1955) : *Les Vandales et l'Afrique*, Paris.
- Courtot, P. (1934) : "Une nécropole romaine d'Altava", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 351-359.
- Courtot, P. (1986) : "Altava", *Encyclopédie berbère*, 4, Aix-en-Provence, 543-552.
- Dejardins, V. (1945-1946) : "Deux inscriptions romaines d'Oranie", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 32-34.
- Demaeght (Commandant) (1883) : "Inscriptions antiques de Guetna", *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, 345-346.
- Demaeght (Commandant) (1894) : "Notice sur la voie romaine de Lucu (Timziouïn) à Caputtasacora (Tenira)", *BCTH*, 312-318.
- Derrien (Colonel) (1898) : "Le commandant Demaeght (+ 1898)", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, xxiv.
- Fentress, E., Aït Kaci, A. et Bounssair, N. (1993) : "Prospection dans le Belezma : Rapport préliminaire", in : *Actes du colloque international sur l'histoire de Sétif*, Alger, 1993, 107-113.
- Février, P.-A. (1996) : "Observations sur la tribu dans le Maghreb antique", in : *Actes du III^e Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb*, Alger, 1983, 29-39 = *La Méditerranée de Paul-Albert Février*, vol. 2, Rome, 841-845.
- Fort (Lieutenant) (1907) : "Note sur les vestiges archéologiques d'Aïn-Balloul", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 237-242.
- Fort (Lieutenant) (1908) : "Notes pour servir à la restitution de la frontière romaine au sud de la Maurétanie césarienne", *BCTH*, 261-284.
- Gros Lambert, A., éd. (2009) : *Urbanisme et urbanisation en Numidie militaire*, Paris.
- Gsell, S. (1899) : *Fouilles de Bénian, Ala Miliaria*, Paris.
- Gsell, S. (1920) : *Histoire ancienne de l'Afrique du nord. T. I*, Paris.
- Gsell, S. (1927) : *Histoire ancienne de l'Afrique du nord. T. V*, Paris.
- Guédon, S. (2014) : "La *Lex uestis peregrinae* dans le tarif de Zarái", *Antiquités africaines*, 50, 111-123.
- Guédon, S., éd. (2018) : *La frontière méridionale du Maghreb (Antiquité-Moyen Âge)*, Bordeaux.
- Guerbabi, A. (1979) : *Recherches sur les origines du peuplement des Aurès*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de G. Camps, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Hamdoune, C. (2017) : "Le *limes Columnatensis*, interface géographique et culturelle", in : Mrabet 2017a, 65-87.
- Hamdoune, C. (2018) : *Ad fines Africae Romanae : Les mondes tribaux dans les provinces maurétaniennes*, Bordeaux.
- Joly, A. (1909) : "Répartition et caractère des vestiges anciens dans l'Atlas tellien (Ouest oranais) et dans les steppes oranaises et algézaïres", *Revue africaine*, 53, 5-19.
- Joly, A. (1910) : "Ruines et vestiges anciens dans les provinces d'Alger et d'Oran", *Revue africaine*, 54, 393-404.
- Joly, A. (1911) : "Ruines et vestiges anciens relevés dans les provinces d'Oran et d'Alger", *Revue africaine*, 55, 274-281.
- Kadra, F. (1993) : *Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda (wilaya de Tiaret)*, Alger.
- La Blanchère, R.D. de (1883) : "Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne", *Archives des missions scientifiques et littéraires*, Paris.
- Lancel, S., éd. (2005) : *Saint Augustin. La Numidie et la société de son temps*, Bordeaux.
- Lapaine, I. et Demaeght, L. (1886) : "Fouilles de Timsiouine (région de Saïda)", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 298-300.
- Laporte, J.-P. (2005) : "Les djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda et de Tiaret", in : Briand-Ponsart 2005, 321-406.
- Laporte, J.-P. (2009) : "Armée et urbanisme : quelques sites militaires antiques d'Algérie moyenne (est de la Maurétanie Césarienne, ouest de la Numidie) et leur devenir", in : Gros Lambert 2009, 21-53.

- Laporte, J.-P. (2011) : "Particularités de la Maurétanie césarienne (Algérie centrale et occidentale)", in : Briand-Ponsart & Modéran 2011, 111-150.
- Laporte, J.-P. (2017) : "Populations anciennes de l'ouest algérien", in : Mrabet 2017b, 75-100.
- Lassère, J.-M. (2015) : *Africa, quasi Roma : 256 av.J.-C.-711 ap.J.-C.*, Paris.
- Lawless, R. I. (1972) : "L'évolution du peuplement, de l'habitat et des paysages agraires du Maghreb", *Annales de Géographie*, 451-464.
- Le Bohec, Y., éd. (1994) : *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles.
- Le Bohec, Y. (1999) : "Frontières et limites militaires de la Maurétanie Césarienne sous le Haut-Empire", in : Lepelley & Dupuis 1999, 111-127.
- Lengrand, D. (1995) : "Le limes interne de Maurétanie césarienne au IV^e siècle et la famille de Nubel", in : Rousselle 1995, 143-161.
- Lenoir, M. (1986) : "Une martyre près des *Principia* [À propos du camp et de la basilique d'*Ala Miliaria*]", *MEFRA*, 98, 643-664.
- Lenoir, M. (2011) : *Le camp romain : Proche-Orient et Afrique du Nord*, Rome.
- Lepelley, C. et Dupuis, X., éd. (1999) : *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord antique, hommage à Pierre Salama*, Paris.
- Lepelley, C. (2005) : "L'Afrique et sa diversité vues par Saint Augustin", in : Lancel 2005, 29-43.
- Leschi, L. (1934) : "Inscriptions, substructions découvertes à Constantine", *BCTH*, 394-400.
- Leveau, P. (1974) : "Un cantonnement de tribu au sud-est de 'Caesarea' de Maurétanie : la borne de Sidi Bouzid", *Revue des Études Anciennes*, 76, n°3-4, 293-304.
- Leveau, P. (1984) : *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*, Rome.
- Leveau, P. (1993) : "L'Afrique du Nord", in : Leveau *et al.* 1993, 155-200.
- Leveau, P., Sillières, P. et Vallat, J.-P., éd. (1993) : *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris.
- Leveau, P. (2018) : "Climat, sociétés et environnement aux marges sahariennes du Maghreb : une approche historiographique", in : Guédon 2018, 19-105.
- Mansouri, K. (2000) : "Hammam-bou-Hannifa", *Encyclopédie berbère*, 22, Aix-en-Provence, 3345-3349.
- Marcillet-Jaubert, J. (1968) : *Les Inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence.
- Marion, J. (1957) : "Ruines anciennes de la région d'Oujda (Dir du Ras-Asfour)", *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, 2, 117-173.
- Marion, J. (1959) : "L'éperon fortifié de Sidi Medjahed (Oranie)", *Libyca*, 7, 27-41.
- Mattingly, D. J., dir. (2003-2013) : *The Archaeology of Fazzan*, vol. 1 à 4, Londres.
- Mattingly, D. J., Daniels, C. M., Dore, J. N., Edwards, D. et Hawthorne, J. (2010) : *The Archaeology of Fazzan. Volume 3, Excavations carried out by C. M. Daniels*, Londres.
- Mercier (Colonel) (1885) : "Notes sur les ruines et les voies antiques de l'Algérie recueillies par les soins des brigades topographiques", *BCTH*, 329-356.
- Modéran, Y. (2003) : *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, Rome.
- Modéran, Y. (2010) : "Maurétanies (Provinces)", *Encyclopédie berbère*, 31, 4737-4741.
- Moukraenta, A. B. (2012) : *L'image de l'Algérie antique au travers des sources arabes du Moyen Âge*, 4 volumes, Alger.
- Mrabet, A., éd. (2017a) : *Le peuplement du Maghreb antique et médiéval*, Tunis.
- Mrabet, A., éd. (2017b) : *Vie et genres de vie au Maghreb, Antiquité-Moyen Âge*, Sousse.
- Pallary, P. (1887) : "Matériaux pouvant servir à la détermination de l'anthropologie en Algérie, excursion dans l'arrondissement de Mascara, Juillet-Septembre 1886", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 49-58.
- Pallary, P. (1893) : "Deuxième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran", in : *Association française pour l'avancement des sciences. Conférences de Paris. Compte-rendu de la 22^e session*, Paris, 682-692.

- Panella, C. et Bonifay, M., éd. (sous presse) : *North Africa: Territories, Centres of production and Trade in Ancient Mediterranean*.
- Picard, G.-C. (1944) : *Castellum Dimmidi*, Alger.
- Rebuffat, R. (1990) : "Nomadisme et archéologie", in : *L'Afrique dans l'Occident romain (I^{er} siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C.)*, Rome, 231-247.
- Rebuffat, R. (2010) : "Moulouya", *Encyclopédie berbère*, 32, Paris-Louvain, 5091-5095.
- Rousselle, A., éd. (1995) : *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Paris.
- Sahed, A. T. (2016) : "Les monuments funéraires protohistoriques présahariens de la région de Oued M'zi-Mont des Amours (Laghout)", in : Boukhchim & Ben Nasr 2016, 9-20.
- Salama, P. (1951) : *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger.
- Salama P. (2005) : "Occupation de la Maurétanie césarienne occidentale sous le Bas-Empire romain", in : *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, vol. III, Paris, 1966, 1291-1311 = *Promenades d'antiquités africaines. Scripta varia de Pierre Salama. Textes réunis par J.-P. Laporte et P. Salama*, Paris, 2005, 169-189 et *add.* 461-462.
- Salama, P., (1973) : "Un point d'eau du limes maurétanien", in : *Maghreb et Sahara. Études géographiques offertes à J. Despois*, Paris, 339-349.
- Salama, P. (1977) : "Les déplacements successifs du limes en Maurétanie Césarienne. Essai de synthèse", in : *Akten des XI internationalen Limeskongresses*, Budapest, 577-595.
- Salama, P. (1986) : "*Ala Miliaria*", *Encyclopédie berbère*, 3, Aix-en-Provence, 432-438.
- Souville, G. (1999) : "Pierre Cadenat (1902-1998)", *Antiquités africaines*, 35, 25-28.
- Varnier, A. et Fabre (abbé) (1924) : "Découverte de ruines romaines et de trois bornes milliaires à Aouzalel (commune mixte de Cacherou, Oran)", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 280-283.
- Voinot, L. (1913) : "Note sur les tumuli et quelques vestiges d'anciennes agglomérations de la région d'Oudjda", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 507-527.
- Voinot, L. (1916) : "Note sur les tumuli et quelques ruines d'El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc oriental)", *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 257-277.

Vivre, circuler et échanger sur la bordure septentrionale du Sahara

Ce livre est le résultat des deuxième et troisième rencontres scientifiques organisées dans le cadre du Partenariat Hubert Curien Maghreb « Désert : la frontière méridionale du Maghreb à l'époque antique et médiévale, espace de confins et territoires d'échanges » (Programme pluriannuel de la Casa de Velázquez). À la suite du premier volume issu de la discussion initiée autour de la notion de frontière – politique, climatique, écologique – sur la bordure méridionale du Maghreb prémoderne, ce recueil propose dans la continuité de la réflexion de jeter un nouveau regard sur les spécificités de l'occupation humaine aux confins du prédésert et du Sahara, questionnant ses implications à la fois en termes d'établissement humain et d'échanges, entre l'Antiquité et l'époque moderne. Beaucoup de zones d'ombre entourent encore le développement de l'occupation humaine aux confins du nord de l'Afrique et sur la bordure septentrionale du Sahara, et des échanges induits entre les communautés, à travers le Sahara. Les travaux rassemblés dans cet ouvrage, qui croisent les résultats des missions archéologiques les plus récentes, du Maroc à la Libye, et la relecture des sources textuelles, confirment la nécessaire révision de paradigmes anciens, et l'opportunité de nouvelles investigations.

This book is the result of the second and third international symposiums organized by the Partnership Hubert Curien Maghreb "DESERT: the Southern border of the Maghreb in Antiquity and Middle Ages, space of boundaries and territory of exchanges" (multi-year program of the Casa de Velázquez). Following the first volume resulting from the discussion initiated on the notion of border - political, climatic, ecological - on the southern edge of the pre-modern Maghreb, this collection proposes, in the continuity of the reflection, to take a new look at the specificities of human occupation on the borders of the pre-desert and the Sahara, questioning its implications both in terms of human settlement and exchanges, between Antiquity and modern times. Many gray areas still surround the development of human occupation on the borders of northern Africa and on the northern edge of the Sahara, and the induced exchanges between communities, across the Sahara. Studies published in this book, that cross the results of recent archaeological missions, from Morocco to Libya, and the rereading of textual data, confirm the necessary revision of old paradigms, and the opportunity of new investigations.



ean 9782356133557
issn 2427-4771
25 €

<http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/>